

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2019

Délibération n° D-2019-373

**SO SPACE - Rapports du délégataire de service public
concernant les contrats de DSP des parkings Espace Niortais -
La Roulière - Marcel-Paul et Saint Jean - Année 2018**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

SO SPACE - Rapports du délégataire de service public concernant les contrats de DSP des parkings Espace Niortais - La Roulière - Marcel-Paul et Saint Jean - Année 2018

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession dispose que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

L'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que dès la communication du rapport son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 30 septembre 2019.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production des rapports de la So Space, concernant :
 - la délégation de service public du parking Hôtel de Ville (Espace Niortais) ;
 - la délégation de service public du parking La Roulière ;
 - la délégation de service public du parking Marcel Paul ;
 - la délégation de service public du parking Saint-Jean.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport.

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX



**SO
SPACE**
NIORT

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3.488.742,50 €uros

Siège Social :
Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :
64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

Etablissement Acclameur :
50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE
A L'AUTORITE
DELEGANTE**

**Activité des parkings en
Délégation de Services
Publics
HÔTEL DE VILLE
EXERCICE 2018**

Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS.....	6
TARIFS 2018.....	11
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES.....	12
LES COMPTES.....	16
LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE	16
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	18
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	19

PREAMBULE

COMPOSITION STRUCTURELLE

Une Entreprise Publique Locale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une EPL se consacre de par sa nature même à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une EPL est avant tout une entreprise et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.

La SO SPACE est une Société d'Economie Mixte qui a été créée le 21 novembre 1986 à l'initiative de la Ville de Niort avec un actionariat majoritairement contrôlé par la Ville de Niort. Son statut assure à ses Actionnaires une transparence de gestion et de qualité de la maîtrise et du contrôle de ses activités.

Entreprise des Collectivités locales, la SEM est soumise pour l'essentiel de son fonctionnement aux règles du droit privé (loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales). S'y ajoutent des dispositions dérogatoires (lois du 07 juillet 1983 et du 02 janvier 2002), notamment pour régir les relations entre la Sem et ses actionnaires publics. Ce régime juridique est codifié pour la partie législative aux articles L.1521-1 à L.1525-3 du CGCT qui la définit comme entreprise des Collectivités Locales qui lui accorde souplesse et réactivité.

La SO SPACE est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 Administrateurs parmi lesquels 5 Représentants de la Ville de Niort, 1 Représentant de la CAN et 5 Représentants du Collège du second groupe, à savoir :

- MACIF PARTICIPATIONS
- Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE Charente-Maritime Deux-Sèvres
- SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION (Centre Commercial LECLERC)
- Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011 a décidé du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général, choix confirmé par le Conseil d'Administration du 06 mai 2014.

Ainsi le Conseil d'Administration du 06 mai 2014 a élu Monsieur Luc DELAGARDE Président-Directeur Général, es-qualité de représentant de la Ville de Niort.

Du 21 octobre 2013 au 08 février 2019, le Président-Directeur Général a été assisté d'un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-Philippe JAVELLO dans le cadre d'un premier contrat de mandataire social couvrant la période 21/10/2013 au 20/10/2018, renouvelé pour une durée de trois ans du 21/10/2018 au 20/10/2021 par décision du Conseil d'Administration du 19 octobre 2018. Puis le Conseil d'Administration du 04 janvier 2019 a accepté la démission de Monsieur Jean-Philippe JAVELLO avec effet au 08 février 2019.

Ce dernier exerçait également une fonction salariée de Directeur des Activités et du Développement dans le cadre d'un contrat de travail.

→ Depuis sa création en 1986, l'activité de la SO SPACE (anciennement dénommée SOPAC) se résume de la façon suivante :

Jusqu'en mars 1996, la seule vocation de la SO SPACE s'est inscrite dans la gestion du stationnement payant de la Ville de Niort.

Du 1^{er} mars 1996 au 31 décembre 2006, la SO SPACE s'est vue confier une seconde activité, l'exploitation du réseau de transports en commun de la Ville de Niort résultat d'une mise en concurrence, puis transférée au 1^{er} janvier 2007 à la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre d'un transfert de compétences.

Au 1^{er} janvier 2007, une volonté commune Ville de Niort/Communauté d'Agglomération de Niort a décidé la séparation des activités Stationnement et Transports de la SO SPACE. L'activité Transports Urbains a été confiée à la SEMTAN sous l'autorité de tutelle de la Communauté d'Agglomération de Niort et le stationnement conservé par la SO SPACE à titre d'activité unique.

Le 24 juin 2011, en prolongement d'une volonté de son autorité de tutelle, la Ville de Niort, les Actionnaires ont décidé d'élargir l'objet social de la SO SPACE à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'événements économiques, de loisirs, sportifs et culturels.

Dans ce cadre, la SO SPACE, à la suite d'un appel public à concurrence, est titulaire depuis le 1^{er} juin 2012 et pour une durée initiale de six années, d'un contrat de Délégation de Service Public sous forme d'affermage initié par la Ville de Niort pour l'exploitation de l'Acclameur, centre sportif, événementiel et d'affaires dont la halle principale dispose d'une capacité d'accueil de 450 à 3.500 personnes.

Il est précisé que cette convention d'affermage dont l'échéance était fixée au 30 juin 2018 est en cours de prolongation jusqu'au 30 juin 2019.

Ainsi, en attente des conclusions de l'étude visant l'environnement de l'Acclameur et la définition du périmètre de la future délégation, la Ville de Niort souhaite proroger cette délégation jusqu'au 30 juin 2019 par décision de son Conseil Municipal en date du 05 février 2018.

Le Conseil d'Administration de la SO SPACE statuant en date du 28 février 2018 a agréé en toute connaissance de cause, les modalités financières de cette période de prorogation visant à faire supporter à la SO SPACE un déficit d'exploitation avoisinant celui enregistré les exercices passés.

A noter que la Ville de Niort a lancé une nouvelle consultation en date du 18 novembre 2018 visant une nouvelle Délégation de Service Public pour cet ouvrage sous la forme d'un contrat de concession au sens du décret du 1^{er} février 2016. Par décision de son Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2019, la SO SPACE s'est portée candidate à ce marché en remettant une offre avant le 09 janvier 2019.

SON CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de la SO SPACE se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nombre d'actions	Nombre de sièges d'Administrateurs
1. PERSONNES PUBLIQUES				
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291	5
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100	1
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
MACIF PARTICIPATIONS SAS	9,64 %	336 338,75	22 055	1
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055	
Q-PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000	
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411	1
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001	
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000	1
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882	1
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300	
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245	1
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100	
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10	
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10	
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %	3 488 742,50	228 770	11
TOTAL	100 %			

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2018.

SON ACTIVITE :

L'activité se décline sur l'exercice 2018 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale (fonctions supports juridique, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

Il est à noter que la SO SPACE a engagé une réflexion sur ses orientations à venir et ses objectifs stratégiques.

Ainsi il est étudié l'optimisation des outils SEMIE et SO SPACE en termes capitalistique, structurel de gouvernance et de moyens pour se positionner en véritable outil du développement économique et de la politique de l'habitat au service du territoire.

Par ailleurs, Il est à noter que la Loi ELAN portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) engage une réforme profonde de l'organisation du secteur via le rapprochement des bailleurs sociaux, dont les sociétés d'économie mixte agréées sur le fondement de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation. La SEMIE sera impactée par cette nouvelle législation et de facto le rapprochement éventuel avec la SO SPACE.

Concomitamment, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Niortais, détenant désormais la compétence concernant l'organisation de salons et évènements d'entreprises, la SO SPACE a fait réaliser une étude permettant à l'autorité de tutelle d'apprécier le potentiel de développement de ce secteur sur le territoire niortais et de se positionner sur un éventuel projet.

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2018, 27 Collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme **ANNEXE 1**).

Depuis le 1^{er} juin 2012 et afin de prendre en compte les spécificités en termes d'emploi et d'horaires liés à chaque activité, deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

→ Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 10 personnes.

→ Les autres membres du personnel affectés soit sur les deux activités (fonctions supports) soit sur l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE ont été organisées comme suit en 2018 :

Le Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué aidés d'une Direction juridique, comptable et financière composant le siège et deux établissements dotés d'une Direction technique et de moyens humains propres.

SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

- Le **Directeur Général Délégué** était chargé avec le Président-Directeur Général, avec lequel il partageait les représentations légales, de la Direction Générale.

Il exerçait par ailleurs une fonction salariale de Directeur des Activités et du Développement. A ce titre, il était responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il avait notamment reçu la mission :

- D'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, Elus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- D'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- De définir, sous les orientations du Président-Directeur Général, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- D'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- De mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

- **La Directrice Administrative et Financière** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 40% à l'activité SO SPACE) œuvre aux côtés du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué pour assurer notamment la bonne marche administrative, sociale, financière et juridique de la société et des deux établissements.

- **La Responsable comptable** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.

- **La Juriste Généraliste** (à temps partagé avec la SEMIE 50%) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.

- **L'Assistante de direction, administrative et juridique** collabore avec le Directeur Général Délégué, la Directrice Administrative et Financière et le Directeur du stationnement. Elle collabore également sur un certain nombre de missions sur la SEMIE.

- **La comptable/gestionnaire** collabore avec la Responsable comptable.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

- ▶ **Le Directeur du stationnement** supervise l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings. Il administre le travail de l'équipe des techniciens intervenant sur sites ainsi que les opérateurs PC et les agents de l'accueil.
Il participe également à l'analyse prospective du stationnement.

L'accueil du public est assuré par trois collaboratrices :

- ▶ **Une gestionnaire**, qui gère les contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles) et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
- ▶ **Deux secrétaires confirmées** qui participent à la gestion des contrats d'abonnements et autres ventes (Rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
 - Une des secrétaires confirmées effectue le remplacement de la gestionnaire en son absence et participe aux tâches de secrétariat.
 - L'autre effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Les deux premières personnes ont également la qualité de Régisseur Titulaire et Mandataire suppléant, la dernière seulement 'autre mandataire' dans le cadre des régies suivantes :

- Régie des recettes du stationnement (voirie, PIAF, Forfait Résident, téléphone portable) ;
 - Régie des parcs en prestation (Jacques de Liniers, Mûrier, Cure, Saint Vaize, Henri Gelin) ;
 - Régie de remboursement des PIAF ;
 - Régie du parc de stationnement de La Brèche.
- ▶ **Un Technicien, Chef de Parc**, sous le contrôle du Directeur du stationnement, encadre les techniciens en l'absence de celui-ci. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance et la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage. Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.
 - ▶ **Trois Techniciens de maintenance** sous la supervision du Technicien Chef de Parc, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

Les quatre techniciens de maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

- ▶ **Trois Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé** se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 de 8 heures à 23 heures. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le poste central de gestion centralisée et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

Les Opérateurs du Poste de Gestion Centralisé, basés dans le parking de la Brèche et à la vue de la clientèle en sortie du parking ont également été équipés de tenues de travail à l'identique des techniciens.

A noter que pour répondre aux normes en matière de sécurité incendie au sein des parcs en ouvrage, un nouveau dispositif de présence humaine 24h/24 et 365 jours/an a été mis en place courant 2018, dans un premier temps externalisé auprès d'un prestataire en attente de la mise en place de moyens humains et matériels internes à la SO SPACE.

Régime du contrat

Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking Hôtel de Ville (anciennement dénommé Espace Niortais) signé le 23 Janvier 1997 pour une durée de 40 ans avec échéance le 22 janvier 2037.

*La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls.
La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.*

*En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.
Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.*

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

Le Récapitulatif global des places de stationnement est présenté en **ANNEXE 2**.

TARIFS 2018

LES TARIFS DU STATIONNEMENT 2018

Aucune autre modification tarifaire n'est intervenue au cours de l'année 2018.

Un guide tarifaire détaillant l'ensemble de l'offre de stationnement a été réédité à l'initiative de la SO SPACE en direction des usagers du stationnement (cf. **ANNEXE 3**).



GUIDE TARIFS DU STATIONNEMENT



MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES

Depuis plus de 30 ans maintenant la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de Niort.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint Jean d'Angély et dans le poste de Gestion Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

1. L'ENTRETIEN DES MATERIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe des 4 techniciens assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur,...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leur sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1^{er} avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations
- Valeur technique
- Coût
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

2. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

a) D'une manière globale :

→ L'ensemble des tarifs du stationnement y compris les emplacements sécurisés pour vélos, est détaillé dans un GUIDE DU STATIONNEMENT réalisé par la SO SPACE qui comprend en outre un plan de tout le périmètre du stationnement payant localisant les parkings.

Le Guichet d'accueil du public de la Ville de Niort, la CCI, l'Association des Commerçants du centre-ville sont également des relais de distribution de ce Guide.

→ Toutes les informations sur le stationnement payant géré par la SO SPACE sont en ligne sur www.so-space.fr, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes,...).

The screenshot shows the SO SPACE website interface. At the top, there is a navigation bar with the SO SPACE logo, a search bar labeled 'Vos besoins', and several menu items: 'Où stationner', 'Tarifs', 'S'abonner', 'Carte interactive', and 'Infos pratiques'. Below the navigation bar, there is a section for 'ACTUALITÉS' (News) featuring a prominent announcement for 'PARKING DE LA BRÈCHE...depuis le 23 Juin' with a 'LIRE LA SUITE' link. The main content area is divided into three columns: 'CARTE INTERACTIVE' (Interactive Map) showing a map of Niort with parking locations marked; 'LES PARKINGS EN VIDÉOS' (Parking Videos) featuring two video thumbnails showing the interior of parking garages; and a section for 'SO SPACE : 8 PARKINGS 2753 PLACES' which includes a large digital display showing '530' and text about parking capacity and payment methods.

→ A noter que depuis 2012, la Ville de Niort a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

b) D'une manière ciblée :

→ Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul des panneaux du plan du centre de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés (43 au total).

- 4 écrans LED diffusent de la publicité dynamique dans les parkings suivants :
 - 2 à La Brèche
 - 1 à l'Hôtel de Ville
 - 1 à Marcel Paul.

→ Poursuite de la communication sur le thème « Profitez pleinement de la pause déjeuner à 1 € dans les parkings La Brèche, La Roulière, Moulin du Milieu et Hôtel de Ville » relayée sur :

- le site internet www.so-space.fr
 - des sets de table réalisés par l'Office de Tourisme et diffusés aux restaurateurs niortais (**ANNEXE 4**)
 - dans NIORT EN POCHE de juillet et octobre (**ANNEXE 5**)
 - les plans du centre-ville réalisés à l'occasion du vide greniers du 07 octobre 2018 (**ANNEXE 6**)
 - les plans réalisés par l'Office du Tourisme (**ANNEXE 7**)
 - sur les ondes de RTL2 et NRJ.
- Afin d'accompagner la dynamique des commerces du centre-ville, la SO SPACE a communiqué sur les offres de stationnement et également rappelé la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La Brèche.
 - Une campagne a été lancée sur les ondes de RTL2 et de NRJ (tout au long de l'année).

3. DEMARCHE QUALITE ET RSE

A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement.

B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

1) FORMATIONS

- A fin 2018, 3 techniciens de la SO SPACE avaient reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (le 4^{ème} nouvellement recruté suite à un départ en retraite l'a reçue début 2019) et 2 avaient reçu une formation SIAPP 1 (diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1), les 2 autres dont un qui a rejoint l'équipe suite à un départ à la retraite fin 2017 vont également recevoir cette formation. 2 Opérateurs de Poste de Contrôle ont reçu des formations SST et SIAPP 1, il est prévu à terme que tous les Opérateurs aient ces formations.
- Par ailleurs, les Techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.
- Les 4 techniciens suivent également des recyclages pour leurs habilitations électriques et leur CACES.

2) VEHICULE ELECTRIQUE

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements la SO SPACE possède un véhicule électrique (PEUGEOT PARTNER) pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité. La SO SPACE continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

HOTEL DE VILLE



1.4.1 LES COMPTES (ANNEXE 8)

1.4.2 La présentation du service délégué

Il est rappelé que par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2015 il a été décidé de la modification de la dénomination du parking « Espace Niortais » en parking « Hôtel de Ville ».

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 03 janvier 1997, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par six avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Le parking Hôtel de Ville est au cœur du centre-ville et de ses commerces, au pied de l'Hôtel de Ville et à deux pas des Halles de Niort. Ce parking a fait l'objet d'une innovation dans le cadre d'une démarche HQE avec la création à chaque niveau d'espaces floraux utilisant le principe de la photosynthèse pour l'amélioration de la qualité de l'air. Ces espaces verts dégagent de la sérénité dans cet environnement urbain.

Depuis 2009, afin d'accroître le potentiel de cet ouvrage, la SO SPACE avec l'agrément des services de sécurité a réaménagé le cheminement des véhicules permettant ainsi de créer 12 places supplémentaires.

Ainsi le parking Hôtel de Ville a maintenant une capacité de 245 places réparties sur 4 niveaux dont 1 privatif (16 places réservées à l'usage de la Ville de Niort).

Il est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Optimisation de l'ouvrage :

- 10 panneaux du plan du centre-ville de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés.
- 1 panneau-écran à LED diffuse de la publicité dynamique.

Pour renforcer l'attractivité, des présentoirs proposent aux usagers chaque semaine des exemplaires de NIORT MA VILLE.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (**ANNEXE 9**) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Les tarifs du stationnement n'ont pas connu d'évolution en 2018 et sont les suivants :



HÔTEL DE VILLE
244 places en centre-ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.

Durée de stationnement de 7h00 à 20h00

0h00 à 0h15	0,70 €
0h15 à 0h30	0,90 €
0h30 à 0h45	1,10 €
0h45 à 1h00	1,30 €
1h00 à 1h15	1,60 €
1h15 à 1h30	1,90 €
1h30 à 1h45	2,20 €
1h45 à 2h00	2,50 €
2h00 à 2h15	2,80 €
2h15 à 2h30	3,10 €
2h30 à 2h45	3,40 €
2h45 à 3h00	3,70 €
3h00 à 8h15	0,30 € par 1/4 h
8h15 à 12h00	gratuit

Durée de stationnement de 12h à 14h

• Forfait PAUSE DÉJEUNER • 1,00 €

0h00 à 0h15	0,70 €
0h15 à 0h30	0,90 €
0h30 à 2h00	1,00 €

Durée de stationnement de 20h à 7h

• Forfait SOIRÉE • 2,00 €

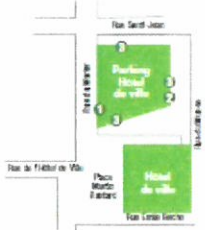
0h00 à 0h15	0,70 €
0h15 à 0h30	0,90 €
0h30 à 0h45	1,10 €
0h45 à 1h00	1,30 €
1h00 à 1h15	1,60 €
1h15 à 1h30	1,90 €
1h30 à 8h30	2,00 €

• Forfait 24h • 10 €

• Forfait dimanches et jours fériés • 1,20 €

0h00 à 0h15	0,70 €
0h15 à 0h30	0,90 €
0h30 à 0h45	1,10 €
0h45 à 24h00	1,20 €

Forfait ticket/badge perdu 15,00 €



- 1 entrée voitures - rue du Murier
- 2 sortie voitures - rue du Musée
- 3 entrées, sorties piétons - place Martin-Bastard - rue du Musée - rue St-Jean

ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	70 €uros	60 €uros	65 €uros
Annuel	700 €uros	600 €uros	650 €uros

- Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits
- Des tarifs « Tickets spécifiques » (tickets congrès & Une Sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers existent.

TARIFS « Forfaits parkings »
Selon places disponibles. Non remboursables.
À souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.

	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI GELIN	SAINTE JEAN	HÔTEL DE VILLE
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	prix de l'abonnement en cours et tarif normal				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

TARIFS « Tickets spécifiques »
Selon places disponibles. Non remboursables.
À commander auprès de la SO SPACE.

	LA ROULIÈRE MARCEL PAUL	LA BRÈCHE	HÔTEL DE VILLE
Congrès 1 jour Quantité maximum: 20 unités	3,50 €	7 €	8 €
Ticket - 1 Sortie- Quantité minimum: 100 unités	5,00 €	7 €	8 €

Possibilité d'acquisition de bons de paiement (1/2h, 1h, 2h), nous consulter.

1.4.3 Les indicateurs d'exploitation

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et nouveaux forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (**ANNEXE 10**).

La fréquentation annuelle de 2018 (45 617 tickets délivrés) a enregistré une baisse de 0,46 % par rapport à celle de 2017.

Au 31.12.18 le nombre d'abonnés était de 263 ce qui représente une baisse 3 contrats par rapport à fin décembre 2017 (**ANNEXE 11**).

A fin décembre 2018, 9 contrats d'amodiations étaient souscrits (**ANNEXE 12**) : - 1 contrat pour 1 place de stationnement non renouvelé à son échéance. Souscription en lieu et place d'un abonnement actif annuel.

En **ANNEXE 13** est présentée l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

Service **e-clic** : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.4.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les annexes 13 et 14 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2018

- remplacement des systèmes de péage avec possibilité de détection pour les 2 roues motorisés, et nouveau moyen de paiement (paiement carte bancaire et sans contact en sortie véhicules, et sans contact aux caisses automatiques).
Marché attribué fin 2017 et travaux réalisés en 2018.

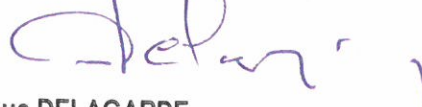
→ Les projets

- Installation d'un défibrillateur.

Etabli à Niort, le 24 juin 2019

Pour la SO SPACE,

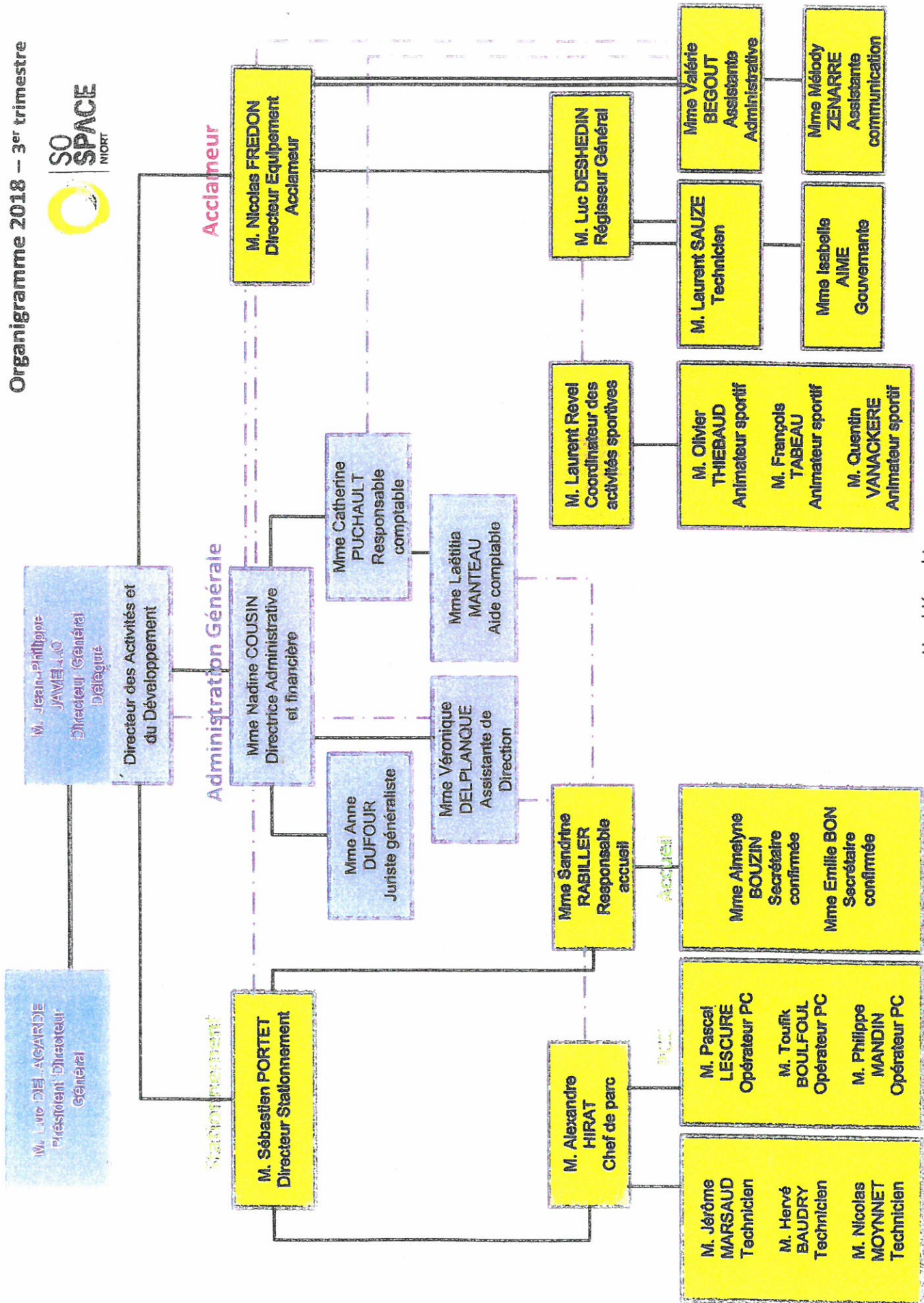
Le Président-Directeur Général,



Luc DELAGARDE

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

N° 1 : Organigramme de la SO SPACE.....	21
N° 2 : Récapitulatif des places de stationnement	23
N° 3 : Guide des tarifs	25
N° 4 : Sets de table.....	27
N° 5 : Niort en Poche.....	29
N° 6 : Plan Vide Greniers	31
N° 7 : Plan Office de Tourisme	33
N° 8 : Comptes.....	35
N° 9 : Inventaire des installations techniques Hôtel de Ville.....	37
N° 10 : Evolution du nombre de tickets horaires.....	39
N° 11 : Evolution du nombre d'abonnés	41
N° 12 : Evolution du nombre amodiataires	43
N° 13 : Evolution du nombre d'abonnés et amodiataires.....	45
N° 14 : Cadencement travaux gros entretien.....	47
N° 15 : Cadencement travaux remplacement.....	49



— Lien hiérarchique
- - - Lien fonctionnel

RECAPITULATIF DES PLACES DE STATIONNEMENT

1) Selon conventions et avenants

AU 31/12/18

SITE	Nbre de PLACES	Nbre D'HORODATEURS
PRESTATION	1779	114
TOTAL	1779	114

1) Ajouter en " Parcs en Prestation " :

a) Parking avec barrière :	- murier	15
	- cure	6
b) Garages en ouvrage:	- J.DE LINIERS	42
	- HENRI GELIN	59
	- ST.VAIZE	48
c) Parking de Surface	- Moulin du milieu	220

Total des places sur parcs autonomes contrat " Parcs en prestation " : 390

2) Parkings en concession :

- M.PAUL	471
- ROULIERE	350
- ST.JEAN	130 + 16 cases privée
- Esp. Niortais	228 + 16 cases privée

2) Parking en Affermage :

- La Brèche	530
-------------	-----

REPARTITION PAR ZONE

SITE	Nbre de places en prestation	Nbre D'HORODATEURS
ZONE ORANGE	193	28
ZONE ROUGE	298	24
ZONE VERTE	1288	62
TOTAL	1779	114

TOTAL DES PLACES " Parcs en prestation de service "	390
TOTAL DES PLACES EN PRESTATION DE SERVICE	1779
TOTAL DES PLACES EN CONCESSION	1211
TOTAL DES PLACES EN AFFERMAGE	530
TOTAL GENERAL	3910

Juin
2018

BIENVENUE DANS LE GRAND SITE DE FRANCE

Niort en 80 min

IDÉE DE BALADE LE TOUR DE NIORT EN 80 MINUTES !

Niort raconte neuf siècles d'histoire. De son cœur historique baigné par la Sèvre Niortaise aux Jardins de la Brèche, cette ville révèle un riche patrimoine dont l'imposant donjon érigé par Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. Ce cœur d'agglomération bat aujourd'hui au rythme des nombreuses manifestations festives animant son centre-ville et ses quartiers. Du haut de ses collines, Niort domine le paysage singulier du Marais Poitevin et en ouvre les portes.

En parcourant une boucle de 2 km, partez à la découverte de Niort intra muros, une ville à taille humaine présentant dans un mouchoir de poche un patrimoine historique et monumental éclectique.



QUELQUES DATES... 2018

JUIN

- LES APRES-MIDIS DU MARDI | DU 5 JUIN AU 31 JUILLET
- FESTIVAL A3 BULLES (festival de bandes dessinées) | LES 15 ET 16 JUIN à Niort
- MARATHON (Eco Marathon) | LES 16 ET 17 JUIN à Coulon
- FÊTE RENE CAILLE (fête en l'honneur de l'aventurier, l'enfant du village) | DU 22 AU 24 JUIN à Mauzé-sur-le-Mignon
- GRANZY FESTIVAL | LE 23 JUIN à Granzay Gript
- FÊTE DE LA ST JEAN | LE 23 JUIN à St Hilaire la Palud
- RALLYE DU MARAIS (course nocturne en canoë) | LES 23 ET 24 JUIN à Coulon

JUILLET

- JAPANORI | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Niort
- FÊTE DU MIGNET | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Coulon
- NIORT PLAGE | A PARTIR DU 7 JUILLET
- FÊTE MÈRE VALE DE NIORT - LA RECOURRANCE | DU 6 AU 8 JUILLET
- FESTI BEAUZART | LE 8 JUILLET à Beauvoir-sur-Niort
- LES JEUDIS NIORTAIS | TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ À PARTIR DU 12 JUILLET
- PLACE DES SAVEURS | TOUS LES JEUDIS en préambule des Jeudis Niortais sur le parvis des Halles, en fin d'après midi

Retrouvez toutes les dates jusqu'au 29 juin sur www.niortmaraispoitevin.com

@NiortMaraisPoi
 DestinationNiortMaraisPoitevin

TÉL. 05 49 24 18 79

www.niortmaraispoitevin.com
info@niortmaraispoitevin.com

SANS OUBLIER LE FESTIVAL REGARDS NOIRS
 Au programme sur les 18 communes participantes : 15 représentations gratuites, une enquête sur tout le territoire déjà bien connue La Bague d'Influence 3.0 et un jeu-enquête Sherlock Holmes dans le Marais. Un autre temps fort : un grand bal sur le port de Mauzé-sur-le-Mignon réunira toutes les communes participantes le 22 juin.

A MOINS DE **2H** DE PARIS EN TGV

NIORT MARAIS POITEVIN

LA COULÉE VERTE

Du centre-ville de Niort jusqu'au pont-levis métallique de Magné, des berges ombragées propices à la promenade à pied ou à vélo, à la pêche et à la pratique de sports nautiques. Son patrimoine vernaculaire : quais, passerelles, ponts, ports, moulins, écluses, anciennes chamoiseries.

NIORT CENTRE-VILLE

Echelle 0 250 m

Profitez pleinement de votre pause déjeuner !
 de 12h à 14h avec le forfait stationnement : seulement 1€

dans vos parkings du centre-ville !
 *St-Jean Paul, La Brèche, La Rochelle, Boutin du Bélier, Hôtel de Ville.

et toujours, la 1^{ère} heure gratuite au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT

Lui faire la surprise...

CHATEAUX HÔTELS COLLECTION

A 1H de Niort - 30min de La Rochelle et des Plages
 Suites avec Jacuzzi privatif - Dîner aux chandelles
 Piscine chauffée - Spa Privé

Pêche en Deux-Sèvres
GARDEZ LA PÊCHE !

PÊCHE www.peche-en-deux-sevres.com

www.facebook.com/FDPPMA79/

05 49 019 23 33

FDAAPPMA 79 - 33 rue du Galuchet

AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE

Véritable "Cathédrale de verdure", avec plus de 8 000 km de voies d'eau peuplées d'une riche flore et faune sauvages, le marais s'offre à vous le temps d'une promenade en barque sur les voies d'eau, au départ des ports des villages maraichins.

C'est aussi une terre de vélo proposant des itinéraires balisés qui, tout au long de la Sèvre niortaise, serpentent aux pieds du château du Coudray-Salbart, du Donjon de Niort.

Petits ports, lavoirs, écluses, venelles, douceur de la pierre des maisons maraichines à fleur d'eau, parfois

Vers Nantes / La Roche-sur-Yon / Moreilles

Vers La Rochelle / Ile de Ré

Vers Bordeaux

MARAI POITEVIN

NON PARC NATURE

NIORT EN ROCHE

Juillet à Octobre 2018

Annexe 5



Profitez
pleinement
de votre **pause déjeuner !**
de 12h à 14h avec le forfait stationnement :

1€
seulement !

**dans vos parkings
du centre-ville* !**
*Marcel Poul, La Brèche, La Rouillère,
Moulin du Milieu, Hôtel de Ville.

et toujours, la 1^{re} heure gratuite
au parking de La Brèche !

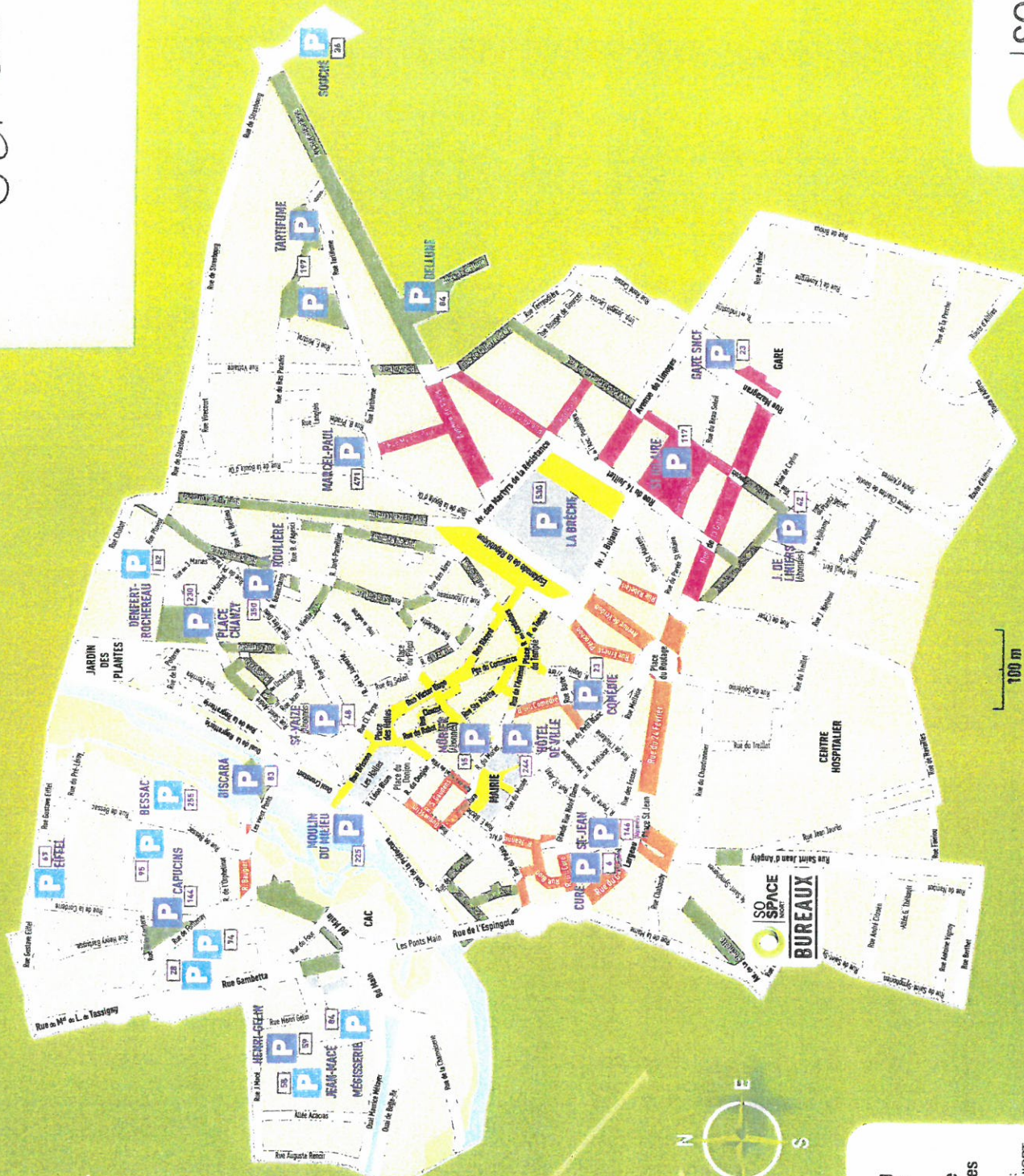
Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr



Vide Greniers
oct 2018

PLAN DU PÉRIMÈTRE DU STATIONNEMENT PAYANT EN CENTRE-VILLE DE NIORT



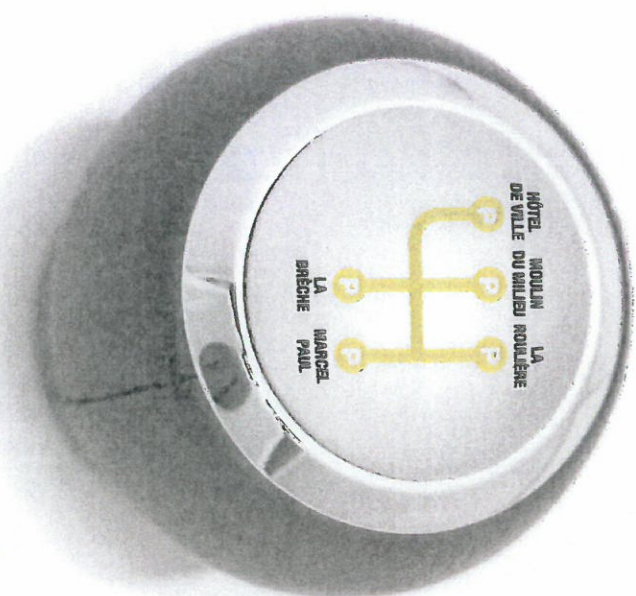
- Zone verte longue durée
 - Zone orange courte durée
 - Zone rouge courte durée
 - Zone piétonne
 - Parking gratuit
 - Parking payant
 - Nombre de places
- Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

PARKINGS :
HÔTEL DE VILLE
MARCEL PAUL
LA ROULIÈRE
LA BRÈCHE

LE
DIMANCHE

C'EST
1€20

AU CENTRE-VILLE DE NIORT...



Chaque jour plus de
6600 places* de parking
sont à portée de main !

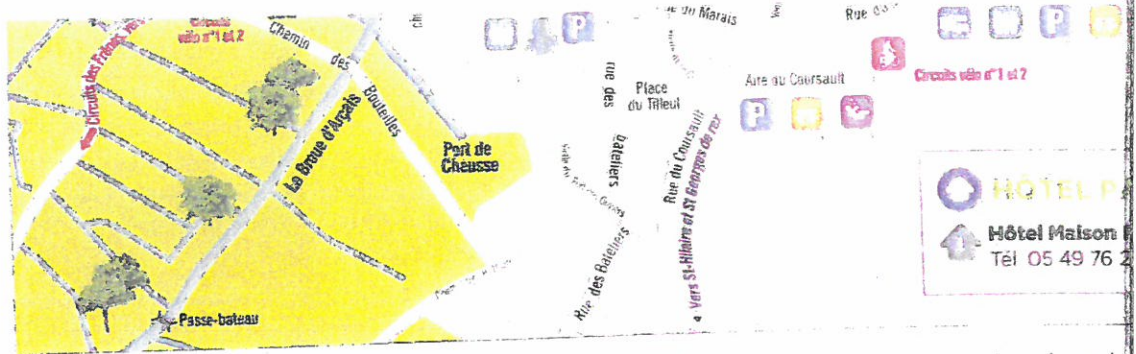
Et toujours...

la première heure gratuite au
parking de La Brèche !

*3860 places payantes,
2740 places gratuites
Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue Stéphan d'Angévy - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr


SO
SPACE
NIORT

Plan Office de Tourisme



Depuis Niort, prendre les bus gratuits 21 et 22 pour vous rendre dans le

N5

Au centre-ville de Niort...
 Chaque jour plus de **6600 places***
 de parking sont à portée de main !

Et toujours...

la première heure GRATUITE
 au parking de La Brèche !

*3660 places payantes, 2740 places gratuites
 Pour tous renseignements s'adresser :
 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
 Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

112077 - Création : O'news

SO SPACE NIORT

10 ANS
 LA PREMIÈRE
 30 ANS

N5

ta
 LE TRANSPORT DE L'AG

MON BUS

10
GR

Nos solutions pour encore

LE BUS

COMPTE DE RESULTAT

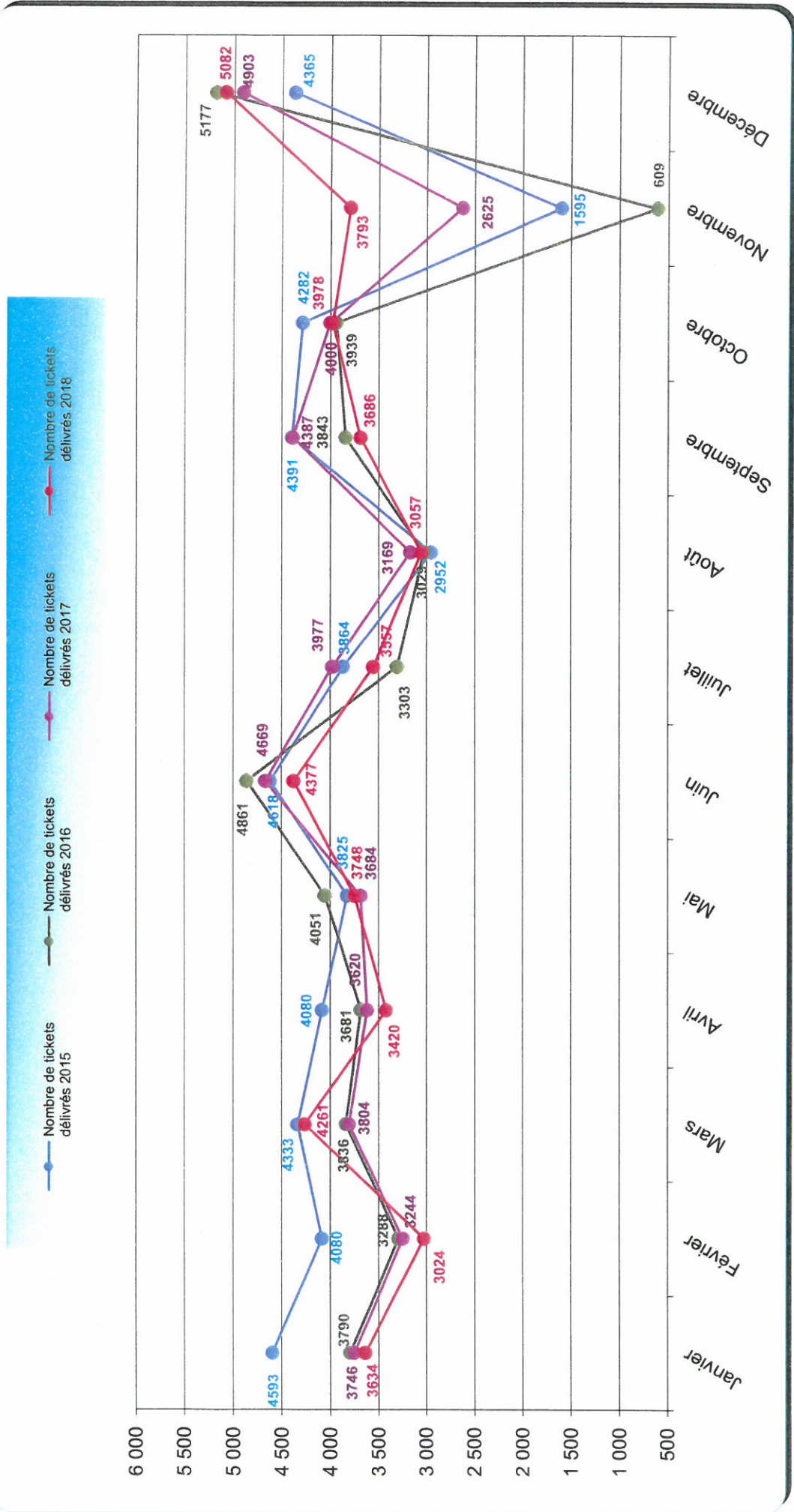
	2018	2017
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	302 652	300 477
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	302 652	300 477
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	13 335	36 706
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	320	302
Autres produits	2	1
<u>TOTAL</u>	316 309	337 487
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	93 440	165 669
Impôts, taxes et versements assimilés	26 536	26 105
Salaires et traitements	39 979	36 059
Charges sociales	17 536	16 134
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	103 381	94 704
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	3 464	3 668
<u>TOTAL</u>	284 336	342 339
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	31 973	4 852
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	42 339	51 041
<u>TOTAL</u>	- 42 339	- 51 041
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	16 069	18 266
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	- 16 069	- 18 266
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	48 353	48 353
Charges exceptionnelles	-	1 149
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	48 353	47 204
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	364 662	385 840
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	342 744	412 795
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	21 918	26 955

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : HOTEL DE VILLE

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	1	1999	oui	
PORTAILS	3	1999	oui	
BARRIERES	2	2018	oui	
SYSTEME GTC	1	1999	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1999	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2018	oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2005	oui	
ONDULEUR	1	1999	non	
LECTEURS DE BADGE (piétons)	3	2006	oui	
UNITE Scheid et Bachman	1	2018	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	2	2018	oui	
LPM SERVEUR	1	2018	oui	
BORNES LPM	2	2018	oui	
SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE (CAMERAS, serveur)	1	2017	oui	
ARMOIRE PROTECTION MATERIEL DE GESTION	1	1999	non	
DETECTION INCENDIE	1	2015	oui	
VENTILATION (EXTRACTEURS,)	1	1999	oui	
DETECTION CO/NO	1	2017	oui	
VENTILATION (rajout de matériel)	1	2008	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

Hôtel de Ville évolution du nombre de tickets horaires délivrés années 2015-2016-2017-2018



Annexe 10

SR.10/04/2019

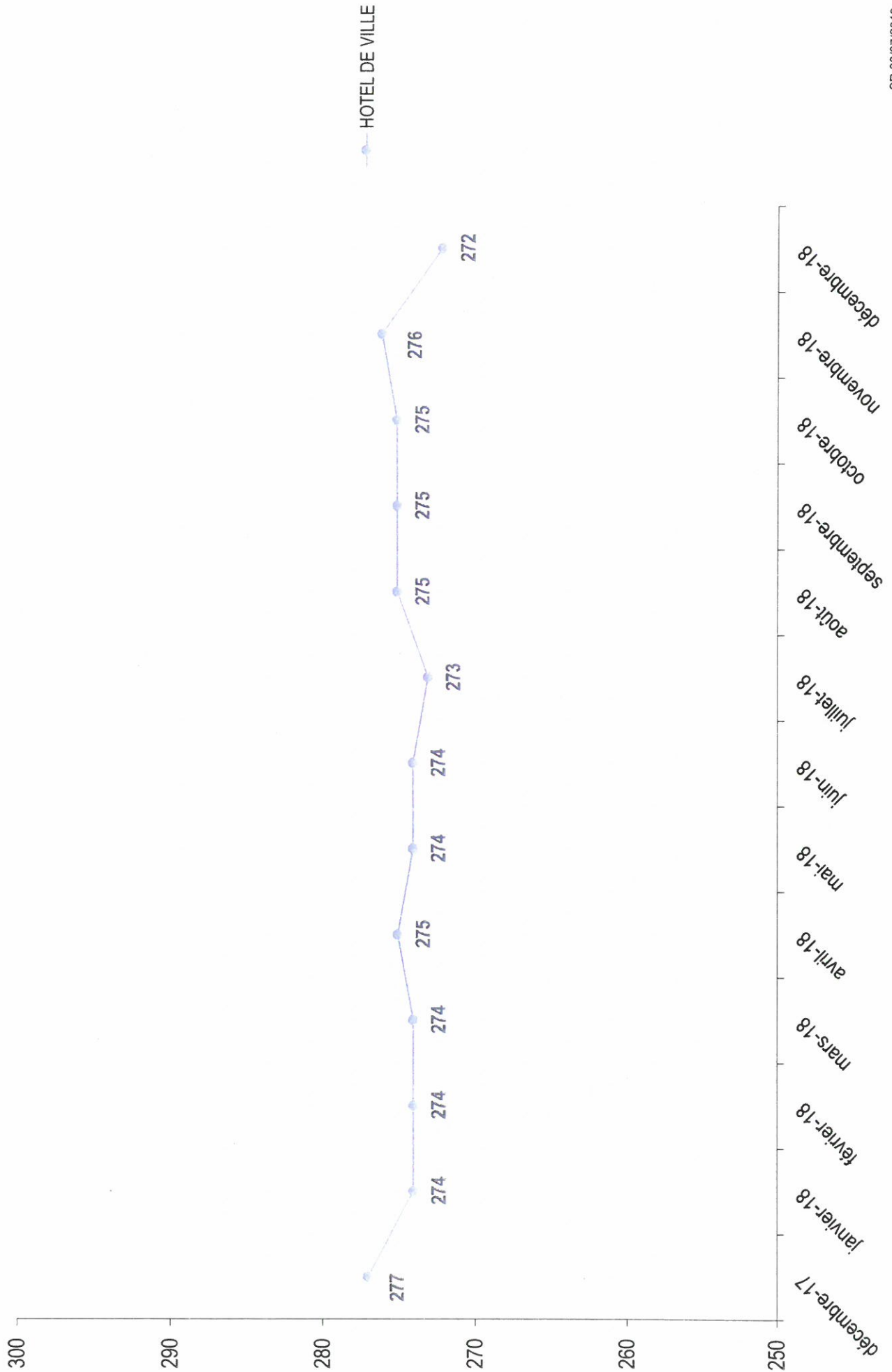
**Evolution du nombre d'abonnés
Hôtel de Ville - Année 2018**

HOTEL DE VILLE			
228 Places			
	<i>Nbre Abts au 31 du mois précédent</i>	<i>Nbre Abts fin de mois</i>	<i>Variation</i>
JANVIER	266	264	-2
FÉVRIER	264	264	0
MARS	264	264	0
AVRIL	264	265	1
MAI	265	264	-1
JUIN	264	264	0
JUILLET	264	263	-1
AOÛT	263	263	0
SEPTEMBRE	263	265	2
OCTOBRE	265	265	0
NOVEMBRE	265	266	1
DÉCEMBRE	266	263	-3
			-3

**Evolution du nombre d'amodiations
Hôtel de Ville - Année 2018**

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	10	65
FEVRIER	10	65
MARS	10	65
AVRIL	10	65
MAI	10	65
JUIN	10	65
JUILLET	10	65
AOÛT	10	65
SEPTEMBRE	10	65
OCTOBRE	10	65
NOVEMBRE	10	65
DÉCEMBRE	9	65

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET AMODIATAIRES
HOTEL DE VILLE - ANNEE 2018**





**SO
SPACE**
NIORT

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3.488.742,50 Euros

Siège Social :
Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :
64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

Etablissement Acclameur :
50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE
A L'AUTORITE
DELEGANTE**

**Activité des parkings en
Délégation de Services
Publics
LA ROULIÈRE
EXERCICE 2018**

Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS.....	6
REGIME DU CONTRAT	10
TARIFS 2018.....	11
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION	12
DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES.....	12
LES COMPTES.....	15
LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE	15
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	16
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	17

PREAMBULE

COMPOSITION STRUCTURELLE

Une Entreprise Publique Locale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une EPL se consacre de par sa nature même à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une EPL est avant tout une entreprise et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.

La SO SPACE est une Société d'Economie Mixte qui a été créée le 21 novembre 1986 à l'initiative de la Ville de Niort avec un actionariat majoritairement contrôlé par la Ville de Niort. Son statut assure à ses Actionnaires une transparence de gestion et de qualité de la maîtrise et du contrôle de ses activités.

Entreprise des Collectivités locales, la SEM est soumise pour l'essentiel de son fonctionnement aux règles du droit privé (loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales). S'y ajoutent des dispositions dérogatoires (lois du 07 juillet 1983 et du 02 janvier 2002), notamment pour régir les relations entre la Sem et ses actionnaires publics. Ce régime juridique est codifié pour la partie législative aux articles L.1521-1 à L.1525-3 du CGCT qui la définit comme entreprise des Collectivités Locales qui lui accorde souplesse et réactivité.

La SO SPACE est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 Administrateurs parmi lesquels 5 Représentants de la Ville de Niort, 1 Représentant de la CAN et 5 Représentants du Collège du second groupe, à savoir :

- MACIF PARTICIPATIONS
- Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE Charente-Maritime Deux-Sèvres
- SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION (Centre Commercial LECLERC)
- Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011 a décidé du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général, choix confirmé par le Conseil d'Administration du 06 mai 2014.

Ainsi le Conseil d'Administration du 06 mai 2014 a élu Monsieur Luc DELAGARDE Président-Directeur Général, es-qualité de représentant de la Ville de Niort.

Du 21 octobre 2013 au 08 février 2019, le Président-Directeur Général a été assisté d'un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-Philippe JAVELLO dans le cadre d'un premier contrat de mandataire social couvrant la période 21/10/2013 au 20/10/2018, renouvelé pour une durée de trois ans du 21/10/2018 au 20/10/2021 par décision du Conseil d'Administration du 19 octobre 2018. Puis le Conseil d'Administration du 04 janvier 2019 a accepté la démission de Monsieur Jean-Philippe JAVELLO avec effet au 08 février 2019.

Ce dernier exerçait également une fonction salariée de Directeur des Activités et du Développement dans le cadre d'un contrat de travail.

→ Depuis sa création en 1986, l'activité de la SO SPACE (anciennement dénommée SOPAC) se résume de la façon suivante :

Jusqu'en mars 1996, la seule vocation de la SO SPACE s'est inscrite dans la gestion du stationnement payant de la Ville de Niort.

Du 1^{er} mars 1996 au 31 décembre 2006, la SO SPACE s'est vue confier une seconde activité, l'exploitation du réseau de transports en commun de la Ville de Niort résultat d'une mise en concurrence, puis transférée au 1^{er} janvier 2007 à la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre d'un transfert de compétences.

Au 1^{er} janvier 2007, une volonté commune Ville de Niort/Communauté d'Agglomération de Niort a décidé la séparation des activités Stationnement et Transports de la SO SPACE. L'activité Transports Urbains a été confiée à la SEMTAN sous l'autorité de tutelle de la Communauté d'Agglomération de Niort et le stationnement conservé par la SO SPACE à titre d'activité unique.

Le 24 juin 2011, en prolongement d'une volonté de son autorité de tutelle, la Ville de Niort, les Actionnaires ont décidé d'élargir l'objet social de la SO SPACE à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'évènements économiques, de loisirs, sportifs et culturels.

Dans ce cadre, la SO SPACE, à la suite d'un appel public à concurrence, est titulaire depuis le 1^{er} juin 2012 et pour une durée initiale de six années, d'un contrat de Délégation de Service Public sous forme d'affermage initié par la Ville de Niort pour l'exploitation de l'Acclameur, centre sportif, évènementiel et d'affaires dont la halle principale dispose d'une capacité d'accueil de 450 à 3.500 personnes.

Il est précisé que cette convention d'affermage dont l'échéance était fixée au 30 juin 2018 est en cours de prolongation jusqu'au 30 juin 2019.

Ainsi, en attente des conclusions de l'étude visant l'environnement de l'Acclameur et la définition du périmètre de la future délégation, la Ville de Niort souhaite proroger cette délégation jusqu'au 30 juin 2019 par décision de son Conseil Municipal en date du 05 février 2018.

Le Conseil d'Administration de la SO SPACE statuant en date du 28 février 2018 a agréé en toute connaissance de cause, les modalités financières de cette période de prorogation visant à faire supporter à la SO SPACE un déficit d'exploitation avoisinant celui enregistré les exercices passés.

A noter que la Ville de Niort a lancé une nouvelle consultation en date du 18 novembre 2018 visant une nouvelle Délégation de Service Public pour cet ouvrage sous la forme d'un contrat de concession au sens du décret du 1^{er} février 2016. Par décision de son Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2019, la SO SPACE s'est portée candidate à ce marché en remettant une offre avant le 09 janvier 2019.

SON CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de la SO SPACE se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nombre d'actions	Nombre de sièges d'Administrateurs
1. PERSONNES PUBLIQUES				
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291	5
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100	1
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
MACIF PARTICIPATIONS SAS	9,64 %	336 338,75	22 055	1
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055	
Q-PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000	
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411	1
CAISSE D'ÉPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001	
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000	1
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882	1
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300	
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245	1
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100	
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10	
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10	
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %	3 488 742,50	228 770	11
TOTAL	100 %			

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2018.

SON ACTIVITE :

L'activité se décline sur l'exercice 2018 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale (fonctions supports juridique, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

Il est à noter que la SO SPACE a engagé une réflexion sur ses orientations à venir et ses objectifs stratégiques. Ainsi il est étudié l'optimisation des outils SEMIE et SO SPACE en termes capitalistique, structurel de gouvernance et de moyens pour se positionner en véritable outil du développement économique et de la politique de l'habitat au service du territoire.

Par ailleurs, Il est à noter que la Loi ELAN portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) engage une réforme profonde de l'organisation du secteur via le rapprochement des bailleurs sociaux, dont les sociétés d'économie mixte agréées sur le fondement de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation. La SEMIE sera impactée par cette nouvelle législation et de facto le rapprochement éventuel avec la SO SPACE.

Concomitamment, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Niortais, détenant désormais la compétence concernant l'organisation de salons et événements d'entreprises, la SO SPACE a fait réaliser une étude permettant à l'autorité de tutelle d'apprécier le potentiel de développement de ce secteur sur le territoire niortais et de se positionner sur un éventuel projet.

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2018, 27 Collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme **ANNEXE 1**).

Depuis le 1^{er} juin 2012 et afin de prendre en compte les spécificités en termes d'emploi et d'horaires liés à chaque activité, deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

→ Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 10 personnes.

→ Les autres membres du personnel affectés soit sur les deux activités (fonctions supports) soit sur l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE ont été organisées comme suit en 2018 :

Le Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué aidés d'une Direction juridique, comptable et financière composant le siège et deux établissements dotés d'une Direction technique et de moyens humains propres.

SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

- Le **Directeur Général Délégué** était chargé avec le Président-Directeur Général, avec lequel il partageait les représentations légales, de la Direction Générale.

Il exerçait par ailleurs une fonction salariale de Directeur des Activités et du Développement. A ce titre, il était responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il avait notamment reçu la mission :

- D'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, Elus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- D'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- De définir, sous les orientations du Président-Directeur Général, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- D'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- De mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

- **La Directrice Administrative et Financière** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 40% à l'activité SO SPACE) œuvre aux côtés du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué pour assurer notamment la bonne marche administrative, sociale, financière et juridique de la société et des deux établissements.

- **La Responsable comptable** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.

- **La Juriste Généraliste** (à temps partagé avec la SEMIE 50%) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.

- **L'Assistante de direction, administrative et juridique** collabore avec le Directeur Général Délégué, la Directrice Administrative et Financière et le Directeur du stationnement. Elle collabore également sur un certain nombre de missions sur la SEMIE.

- **La comptable/gestionnaire** collabore avec la Responsable comptable.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

- ▶ **Le Directeur du stationnement** supervise l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings. Il administre le travail de l'équipe des techniciens intervenant sur sites ainsi que les opérateurs PC et les agents de l'accueil.
Il participe également à l'analyse prospective du stationnement.

L'accueil du public est assuré par trois collaboratrices :

- ▶ **Une gestionnaire**, qui gère les contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles) et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
- ▶ **Deux secrétaires confirmées** qui participent à la gestion des contrats d'abonnements et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
 - Une des secrétaires confirmées effectue le remplacement de la gestionnaire en son absence et participe aux tâches de secrétariat.
 - L'autre effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Les deux premières personnes ont également la qualité de Régisseur Titulaire et Mandataire suppléant, la dernière seulement 'autre mandataire' dans le cadre des régies suivantes :

- Régie des recettes du stationnement (voirie, PIAF, Forfait Résident, téléphone portable) ;
 - Régie des parcs en prestation (Jacques de Liniers, Mûrier, Cure, Saint Vaize, Henri Gelin) ;
 - Régie de remboursement des PIAF ;
 - Régie du parc de stationnement de La Brèche.
- ▶ **Un Technicien, Chef de Parc**, sous le contrôle du Directeur du stationnement, encadre les techniciens en l'absence de celui-ci. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance et la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage. Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.
 - ▶ **Trois Techniciens de maintenance** sous la supervision du Technicien Chef de Parc, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

Les quatre techniciens de maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

- ▶ **Trois Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé** se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 de 8 heures à 23 heures. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le poste central de gestion centralisée et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

Les Opérateurs du Poste de Gestion Centralisé, basés dans le parking de la Brèche et à la vue de la clientèle en sortie du parking ont également été équipés de tenues de travail à l'identique des techniciens.

A noter que pour répondre aux normes en matière de sécurité incendie au sein des parcs en ouvrages, un nouveau dispositif de présence humaine 24h/24 et 365 jours/an a été mis en place courant 2018, dans un premier temps externalisé auprès d'un prestataire en attente de la mise en place de moyens humains et matériels internes à la SO SPACE.

REGIME DU CONTRAT

Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking de La Roulière signé le 26 juin 1990 pour une durée de 80 ans avec échéance le 25 juin 2070.

*La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls.
La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.*

*En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.
Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.*

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

Le Récapitulatif global des places de stationnement est présenté en **ANNEXE 2**.

TARIFS 2018

Aucune autre modification tarifaire n'est intervenue au cours de l'année 2018.

Un guide tarifaire détaillant l'ensemble de l'offre de stationnement a été réédité à l'initiative de la SO SPACE en direction des usagers du stationnement (cf. **ANNEXE 3**).



GUIDE TARIFS DU STATIONNEMENT



MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES

Depuis plus de 30 ans maintenant la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de Niort.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint Jean d'Angély et dans le poste de Gestion Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

1. L'ENTRETIEN DES MATERIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe des 4 techniciens assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur,...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leur sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1^{er} avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations
- Valeur technique
- Coût
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

2. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

a) D'une manière globale :

→ L'ensemble des tarifs du stationnement y compris les emplacements sécurisés pour vélos, est détaillé dans un GUIDE DU STATIONNEMENT réalisé par la SO SPACE qui comprend en outre un plan de tout le périmètre du stationnement payant localisant les parkings.

Le Guichet d'accueil du public de la Ville de Niort, la CCI, l'Association des Commerçants du centre-ville sont également des relais de distribution de ce Guide.

→ Toutes les informations sur le stationnement payant géré par la SO SPACE sont en ligne sur www.so-space.fr, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes,...).

The screenshot shows the SO SPACE website interface. At the top, there is a dark navigation bar with the SO SPACE logo on the left, a search bar labeled 'Vos besoins' on the right, and several menu items: 'Où stationner', 'Tarifs', 'S'abonner', 'Carte interactive', and 'Infos pratiques'. Below this, there is a section for 'ACTUALITÉS' with a numbered list (1, 2, 3, 4) and a featured article titled 'PARKING DE LA BRÈCHE...depuis le 23 Juin' with a 'LIRE LA SUITE' link. The main content area features three green panels: 'CARTE INTERACTIVE' with a map of Niort showing parking locations, 'LES PARKINGS EN VIDÉOS' with two video thumbnails, and a 'SO SPACE : 8 PARKINGS 2753 PLACES' panel showing a digital display of '530' and 'LA BRÈCHE'.

→ A noter que depuis 2012, la Ville de Niort a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

b) D'une manière ciblée :

→ Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul des panneaux du plan du centre de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés (43 au total).

- 4 écrans LED diffusent de la publicité dynamique dans les parkings suivants :
 - 2 à La Brèche
 - 1 à l'Hôtel de Ville
 - 1 à Marcel Paul.

→ Poursuite de la communication sur le thème « Profitez pleinement de la pause déjeuner à 1 € dans les parkings La Brèche, La Roulière, Moulin du Milieu et Hôtel de Ville » relayée sur :

- le site internet www.so-space.fr
 - des sets de table réalisés par l'Office de Tourisme et diffusés aux restaurateurs niortais (**ANNEXE 4**)
 - dans NIORT EN POCHE de juillet et octobre (**ANNEXE 5**)
 - les plans du centre-ville réalisés à l'occasion du vide greniers du 07 octobre 2018 (**ANNEXE 6**)
 - les plans réalisés par l'Office du Tourisme (**ANNEXE 7**)
 - sur les ondes de RTL2 et NRJ.
- Afin d'accompagner la dynamique des commerces du centre-ville, la SO SPACE a communiqué sur les offres de stationnement et également rappelé la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La Brèche.
 - Une campagne a été lancée sur les ondes de RTL2 et de NRJ (tout au long de l'année).

3. DEMARCHE QUALITE ET RSE

A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement. Voir dans chaque contrat le détail des retours clients.

B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

1) FORMATIONS

- A fin 2018, 3 techniciens de la SO SPACE avaient reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (le 4^{ème} nouvellement recruté suite à un départ en retraite l'a reçue début 2019) et 2 avaient reçu une formation SIAPP 1 (diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1), les 2 autres dont un qui a rejoint l'équipe suite à un départ à la retraite fin 2017 vont également recevoir cette formation. 2 Opérateurs de Poste de Contrôle ont reçu des formations SST et SIAPP 1, il est prévu à terme que tous les Opérateurs aient ces formations.
- Par ailleurs, les Techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.
- Les 4 techniciens suivent également des recyclages pour leurs habilitations électriques et leur CACES.

2) VEHICULE ELECTRIQUE

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements la SO SPACE possède un véhicule électrique (PEUGEOT PARTNER) pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité. La SO SPACE continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.



1.2.1 LES COMPTES (ANNEXE 8)

1.2.2 La présentation du service délégué

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 26 juin 1990, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par 3 avenants dont le dernier, approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Au cœur du quartier historique de Niort, à 300 mètres des Halles et à quelques minutes du reste de l'hypercentre et des commerces, ce parking en ouvrage sur 3 niveaux offre une solution de stationnement aux Résidents, aux personnes travaillant en centre-ville mais également à une clientèle horaire depuis le 23 juin 2009.

De plus, des contrats d'abonnement longue durée (amodiations) peuvent y être souscrits.

Le parking La Roulière d'une capacité de 350 places est ouvert 24h/24.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (**ANNEXE 9**) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Les tarifs du stationnement n'ont pas connu d'évolution en 2018 et sont les suivants :



ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	55 Euros	30 Euros	30 Euros
Annuel	550 Euros	300 Euros	300 Euros

LA ROULIÈRE

350 places en centre-ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Toute tranche horaire entamée est due.

Durée de stationnement de 7h00 à 20h00

0h00 à 0h15	0,50 €
0h15 à 0h30	0,70 €
0h30 à 0h45	0,90 €
0h45 à 1h00	1,10 €
1h00 à 1h15	1,30 €
1h15 à 1h30	1,50 €
1h30 à 1h45	1,70 €
1h45 à 2h00	1,90 €
2h00 à 2h15	2,10 €
2h15 à 2h30	2,30 €
2h30 à 2h45	2,50 €
2h45 à 3h00	2,70 €
3h00 à 5h00	0,20 € par 1/4 h
5h00 à 10h00	0,10 € par 1/4 h
10h00 à 13h00	gratuit

Durée de stationnement de 12h à 14h

Forfait PAISSE OCULEMEB	1,00 €
0h00 à 0h15	0,50 €
0h15 à 0h30	0,70 €
0h30 à 0h45	0,90 €
0h45 à 2h00	1,00 €

Durée de stationnement de 20h à 7h

Forfait SORIEE	2,00 €
0h00 à 0h15	0,50 €
0h15 à 0h30	0,70 €
0h30 à 0h45	0,90 €
0h45 à 1h00	1,10 €
1h00 à 1h15	1,30 €
1h15 à 1h30	1,50 €
1h30 à 1h45	1,70 €
1h45 à 2h00	1,90 €
2h00 à 2h30	2,00 €

Forfait 24h

10 €

Forfait dimanches et jours fériés

0h00 à 0h15	0,50 €
0h15 à 0h30	0,70 €
0h30 à 0h45	0,90 €
0h45 à 1h00	1,10 €
1h00 à 24h00	1,20 €
Forfait ticket/badge perdu	15,00 €



- 1 entrée voitures - rue Beauchamp
- 2 sortie voitures - rue vieille-Rose
- 3 entrées, sorties piétons - rue Saint-Galais - rue vieille-Rose - rue Beauchamp

-Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits
-Des tarifs « Tickets spécifiques » (tickets congrès & Une Sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers existent.

TARIFS « Forfaits parkings »					
Selon places disponibles. Non remboursables. A souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.					
	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI WELIN	SAINTE JEAN	HÔTEL DE VILLE
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	prix de l'abonnement en cours au tarif normal				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

TARIFS « Tickets spécifiques »				
Selon places disponibles. Non remboursables. A souscrire auprès de la SO SPACE.				
	LA ROULIÈRE MARCEL PAUL	LA BRÈCHE	HÔTEL DE VILLE	
Congrès 1 jour Durée max: 20 unités	3,50 €	7 €	8 €	
Ticket « 1 Sortie » Durée max: 100 unités	5,00 €	7 €	8 €	

Possibilité d'acquisition de bons de paiement (1/2h, 1h, 2h), nous consulter.

1.2.3 Les indicateurs d'exploitation

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

- Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (**ANNEXE 10**).

Le nombre cumulé de tickets horaires délivrés (7 285) à fin décembre 2018 est en augmentation de 28,80 % par rapport à 2017 soit + 1 629 véhicules.

- Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE N PAR RAPPORT à N-1 » (**ANNEXE 11**).

Au 31.12.18 le nombre d'abonnés était de 280 marquant une augmentation de 13 contrats par rapport à fin décembre 2017. A noter le tarif attractif des abonnements pour les Résidents ou Actif/Etudiant au tarif réduit de 30 €/mois ou 300 €/an.

- A fin décembre 2018, 1 contrat d'amodiation était souscrit (**ANNEXE 12**). Pas de variation par rapport à 2017.

En **ANNEXE 13** est présentée l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

- Service **e-clic** : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

- Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.2.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

- Les **ANNEXES 14** et **15** présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2018

- Des travaux de réfection de résine ont été réalisés au niveau -3 sur certaines zones ;

- remplacement des systèmes de péage avec possibilité de détection pour les 2 roues motorisés, et nouveau moyen de paiement (paiement carte bancaire et sans contact en sortie véhicule et sans contact sur les caisses automatiques).
Marché attribué fin 2017 et travaux réalisés en 2018.

→ Les projets

- Installation d'un défibrillateur.

Etabli à Niort, le 24 juin 2019

Pour la SO SPACE,

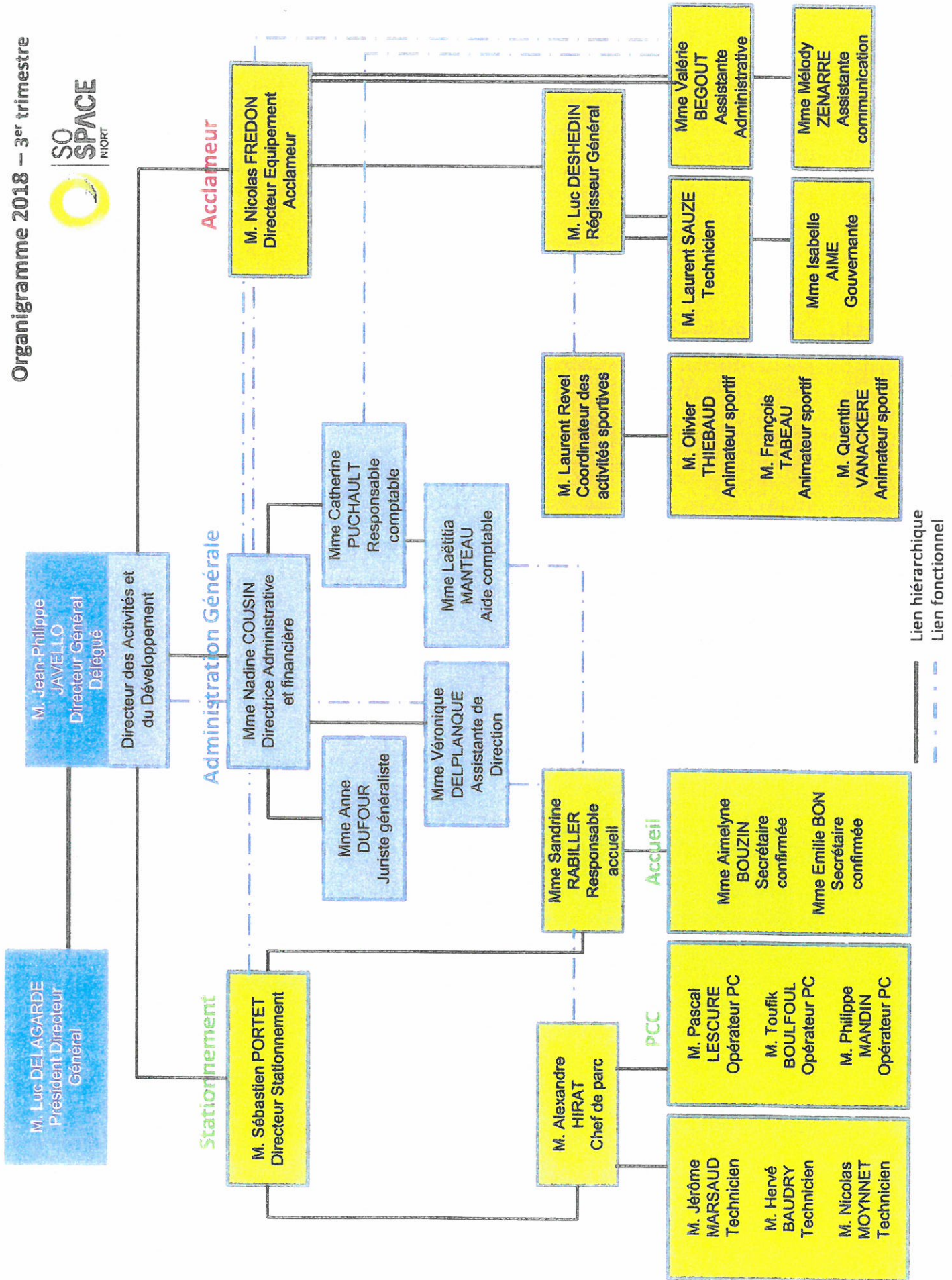
Le Président-Directeur Général,



Luc DELAGARDE

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

N° 1: organigramme de la SO SPACE	21
N° 2 : récapitulatif des places de stationnement.....	23
N° 3 : Guide des tarifs	25
N° 4 : Sets de table.....	27
N° 5 : Niort en Poche.....	29
N° 6 : Plan Vide Greniers	31
N° 7 : Plan Office de Tourisme	33
N° 8 : Comptes	35
N° 9 : inventaire des installations techniques La Roulière	37
N° 10 : évolution du nombre de tickets horaires	39
N° 11 : évolution du nombre d'abonnés.....	41
N° 12 : évolution du nombre amodiataires.....	43
N° 13 : évolution du nombre d'abonnés et amodiataires	45
N° 14 : Cadencement travaux gros entretien.....	47
N° 15 : Cadencement travaux remplacement.....	49



— Lien hiérarchique
- - - Lien fonctionnel

RECAPITULATIF DES PLACES DE STATIONNEMENT

1) Selon conventions et avenants

AU 31/12/18

SITE	Nbre de PLACES	Nbre D'HORODATEURS
PRESTATION	1779	114
TOTAL	1779	114

1) Ajouter en " Parcs en Prestation " :

a) Parking avec barrière :	- murier	15
	- cure	6
b) Garages en ouvrage:	- J.DE LINIERS	42
	- HENRI GELIN	59
	- ST.VAIZE	48
c) Parking de Surface	- Moulin du milieu	220

Total des places sur parcs autonomes contrat " Parcs en prestation " : 390

2) Parkings en concession :

- M.PAUL	471
- ROULIERE	350
- ST.JEAN	130 + 16 cases privée
- Esp. Niortais	228 + 16 cases privée

2) Parking en Affermage :

- La Brèche	530
-------------	-----

REPARTITION PAR ZONE

SITE	Nbre de places en prestation	Nbre D'HORODATEURS
ZONE ORANGE	193	28
ZONE ROUGE	298	24
ZONE VERTE	1288	62
TOTAL	1779	114

TOTAL DES PLACES " Parcs en prestation de service "	390
TOTAL DES PLACES EN PRESTATION DE SERVICE	1779
TOTAL DES PLACES EN CONCESSION	1211
TOTAL DES PLACES EN AFFERMAGE	530
TOTAL GENERAL	3910

Les tarifs sont indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur).
Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage.



**SO
SPACE**
NIORT

*Partenaire
de votre stationnement
depuis plus de 30 ans*

64 Avenue Saini-Jean d'Angély, 79000 Niort - **05 49 06 84 50** - www.so-space.fr

www.so-space.fr

Accédez aux informations des parkings
SO SPACE en flashant ce code avec votre mobile
(à une distance de 20 cm).
Sa lecture nécessite le téléchargement d'une
application gratuite (par exemple : flashcode et
mobiletag sur l'App Store et Android Market).



Tarifs votés par le Conseil Municipal de la Ville de Niort.

Société Anonyme d'Économie Mixte

64 av. St-Jean d'Angély
79000 NIORT

Tél. : 05 49 06 84 50

www.so-space.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Siège Social

· Hôtel de ville
79000 NIORT

Capital de 3 488 742,50 € - SIRET 340 926 153 00024 - Code APE 5221 Z



GUIDE

TARIFS DU
STATIONNEMENT



**SO
SPACE**
NIORT

LA SO SPACE
À VOS CÔTÉS
DEPUIS PLUS DE
30 ANS

Juin
2018

BIENVENUE DANS LE GRAND SITE DE FRANCE

Niort en 80 min

IDÉE DE BALADE LE TOUR DE NIORT EN 80 MINUTES !

Niort raconte neuf siècles d'histoire. De son cœur historique baigné par la Sèvre Niortaise aux Jardins de la Brèche, cette ville révèle un riche patrimoine dont l'imposant donjon érigé par Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. Ce cœur d'agglomération bat aujourd'hui au rythme des nombreuses manifestations festives animant son centre-ville et ses quartiers. Du haut de ses collines, Niort domine le paysage singulier du Marais Poitevin et en ouvre les portes.

En parcourant une boucle de 2 km, partez à la découverte de Niort intra muros, une ville à taille humaine présentant dans un mouchoir de poche un patrimoine historique et monumental éclectique.



QUELQUES DATES... 2018

- JUIN**
- LES APEROS DU MARDI | DU 5 JUIN AU 31 JUILLET
 - FESTIVAL A2 BULLES (festival de bandes dessinées) | LES 15 ET 16 JUIN à Niort
 - MARAISTHON (Eco Marathon) | LES 16 ET 17 JUIN à Coulon
 - FÊTE RENÉ CAILLÉ (fête en l'honneur de l'aventurier, l'enfant du village) | DU 22 AU 24 JUIN à Mauzé-sur-le-Mignon
 - GRANZAY FESTIVAL | LE 23 JUIN à Granzay Gript
 - FÊTE DE LA ST JEAN | LE 23 JUIN à St Hilaire la Palud
 - RALLYE DU MARAIS (course nocturne en canoë) | LES 23 ET 24 JUIN à Coulon

- JUILLET**
- JAPANIORT | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Niort
 - FÊTE DU MIGET | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Coulon
 - NIORT PLAGE | A PARTIR DU 7 JUILLET
 - FÊTE MÉDIÉVALE DE NIORT "LA RECOUVRANCE" | DU 6 AU 8 JUILLET
 - FESTI BEAUZART | LE 8 JUILLET à Beauvoir-sur-Niort
 - LES JEUDIS NIORTAIS | TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ À PARTIR DU 12 JUILLET
 - PLACE DES SAVEURS | TOUS LES JEUDIS en préambule des Jeudis Niortais sur le parvis des Halles, en fin d'après midi

Retrouvez toutes les dates jusqu'au 29 juin sur www.niortmaraispoitevin.com

[NiortMaraisPoit](#)
[DestinationNiortMaraisPoitevin](#)

Tél. 05 49 24 18 79

www.niortmaraispoitevin.com
info@niortmaraispoitevin.com

SANS OUBLIER LE FESTIVAL REGARDS NOIRS
Au programme sur les 18 communes participantes : 15 représentations gratuites, une enquête sur tout le territoire déjà bien connue La Bague d'Influence 3.0 et un jeu-enquête Sherlock Holmes dans le Marais. Un autre temps fort : un grand bal sur le port de Mauzé-sur-le-Mignon réunira toutes les communes participantes le 22 Juin.

À MOINS DE **2H** DE PARIS EN TGV

NIORT MARAIS POITEVIN

LA COULÉE VERTE

Du centre-ville de Niort jusqu'au pont-levis métallique de Magné, des berges ombragées propices à la promenade à pied ou à vélo, à la pêche et à la pratique de sports nautiques. Son patrimoine vernaculaire : quais, passerelles, ponts, ports, moulins, écluses, anciennes chamoiseries.

NIORT CENTRE-VILLE

Echelle 0 250 m

Profitez pleinement de votre pause déjeuner !
de 12h à 14h avec le forfait stationnement : **1€ seulement !**

dans vos partages du centre-ville !
*Séjour Paul, La Brèche, La Beulière, Bœllein du Billieu, Hôtel de Ville.
et toujours, le 1^{er} heure gratuite au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille territoriale sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

Lui faire la surprise...

A 1h de Niort - 30min de La Rochelle et des Plages
Suites avec Jacuzzi privatif - Dîner aux chandelles
Piscine chauffée - Spa Privé

www.donjon-niort-marais-poitevin.com

Pêche en Deux-Sèvres
GARDEZ LA PÊCHE !

www.peche-en-deux-sevres.com

www.facebook.com/FDPPMA79/
Tél. : 05 49 019 23 33

FDAAPPMA 79 - 33 rue du Galuchet
BP 88301 - 79043 Niort cedex 9

AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE

Véritable "Cathédrale de verdure", avec plus de 8 000 km de voies d'eau peuplées d'une riche flore et faune sauvages, le marais s'offre à vous le temps d'une promenade en barque sur les voies d'eau, au départ des ports des villages maraichins.

C'est aussi une terre de vélo proposant des itinéraires balisés qui, tout au long de la Sèvre niortaise, serpentent aux pieds du château du Coudray-Salbart, du Donjon de Niort.

Petits ports, lavoirs, écluses, venelles, douceur de la pierre des maisons maraichines à fleur d'eau, parfois accrochées à flanc de côteau, et le Marais se découvre...

MARAI POITEVIN
MON PARC NATURE D'ATTRACTIONS

niort agglomération

NIORT EN POCHÉ

Juillet à Octobre 2018

Annexe 5



Profitez
pleinement
de votre **pause déjeuner !**
de 12h à 14h avec le forfait stationnement :

1€
seulement !

**dans vos parkings
du centre-ville* !**
*Marcel Paul, La Brèche, La Roulière,
Moulin du Milieu, Hôtel de Ville.

et toujours, **la 1^{ère} heure gratuite
au parking de La Brèche !**

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

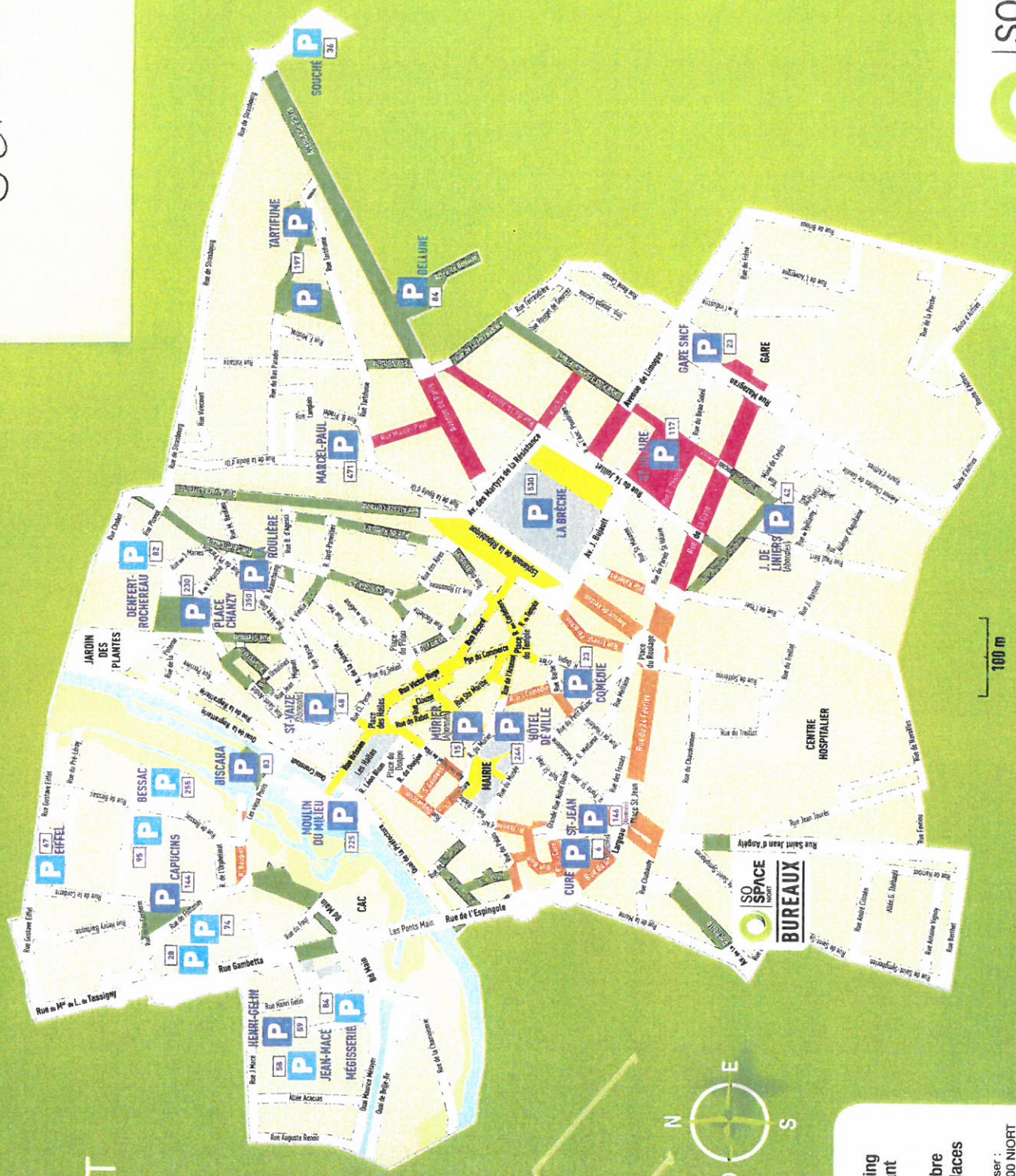
SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr





Vide Greniers
04 2018

PLAN DU PÉRIMÈTRE DU STATIONNEMENT PAYANT EN CENTRE-VILLE DE NIORT



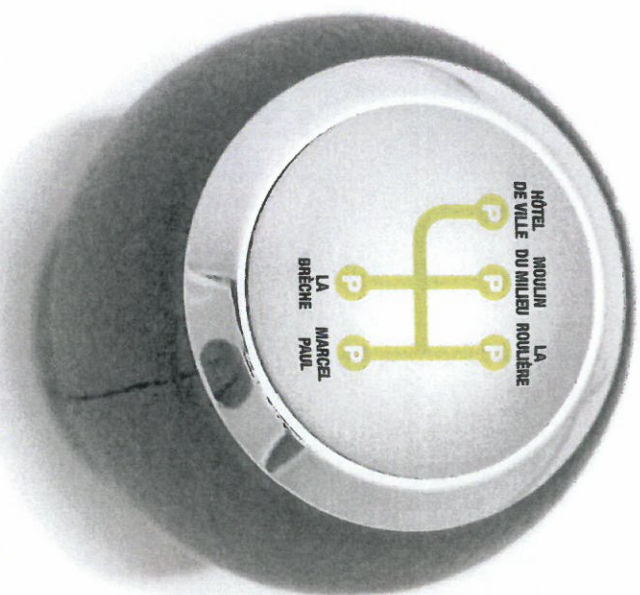
- Zone verte longue durée
 - Zone orange courte durée
 - Zone rouge courte durée
 - Zone piétonne
 - Parking payant
 - Parking gratuit
 - Nombre de places
- Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

PARKINGS :
HÔTEL DE VILLE
MARCEL PAUL
LA ROULIÈRE
LA BRÈCHE

LE
DIMANCHE

C'EST
1€20

AU CENTRE-VILLE DE NIORT...



Chaque jour plus de
6600 places* de parking
sont à portée de main !

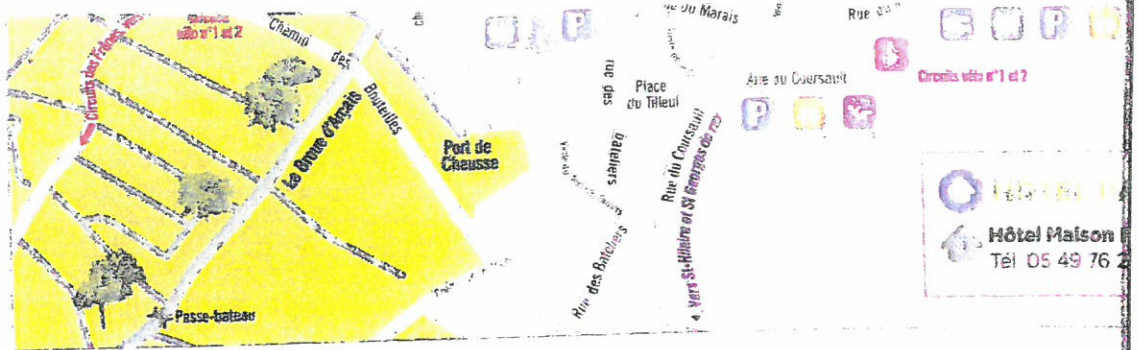
Et toujours...

La première heure gratuite au
parking de La Brèche !

*3860 places payantes,
2740 places gratuites

Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 08 84 50 - www.so-space.fr


SO
SPACE
NIORT



Depuis Niort, prendre les bus gratuits 21 et 22 pour vous rendre dans le

N5

Au centre-ville de Niort...
 Chaque jour plus de **6600 places***
 de parking sont à portée de main !

Et toujours...

la première heure GRATUITE
 au parking de La Brèche !

16600 places gratuites, 2040 places payantes

Pour tous renseignements s'adresser :
 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
 Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

1980-2010
SO SPACE
 NIORT

N5

ta
 LE TRANSPORT DE L'AG

MON BUS

10
GR

Nos solutions
 pour encore

LA BUS

COMPTE DE RESULTAT

	2018	2017
PRODUITS		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	154 005	144 132
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	154 005	144 132
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	184 458	191 129
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	16 062	5 058
Autres produits	2	3
TOTAL	354 526	340 322
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	97 014	118 969
Impôts, taxes et versements assimilés	43 510	40 334
Salaires et traitements	37 427	33 685
Charges sociales	16 505	15 175
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	89 195	88 822
Dot. provisions sur actif circulant	-	271
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	2 098	3 142
TOTAL	285 751	300 399
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 776	39 923
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	43 525	43 309
TOTAL	- 43 525	- 43 309
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers	-	
Charges financiers	4 315	5 472
RESULTAT FINANCIER	- 4 315	- 5 472
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	16 400	16 400
Charges exceptionnelles	17 206	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 806	16 400
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
TOTAL DES PRODUITS	370 926	356 722
TOTAL DES CHARGES	350 796	349 180
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 130	7 542

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : ROULIERE

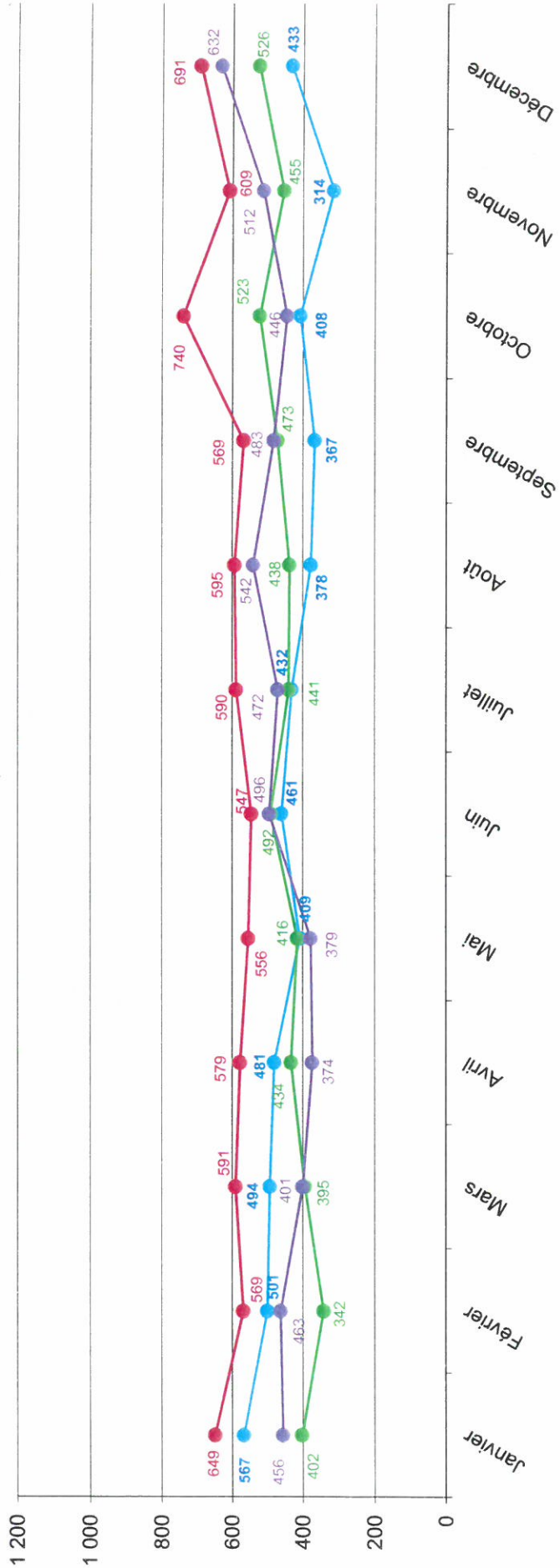
DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	2	1992	oui	
BARRIERES	3	2018	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1992	oui	
TELESURVEILLANCE (CAMERAS, serveur)	1	2017	oui	
BORNES PIETONS	3	2018	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	3	2018	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1992	non	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
SONORISATION	1	1992	non	
VENTILATION, EXTRACTEURS, SAS DE SURPRESSION	1	1992	oui	
CENTRALE DETECTION INCENDIE	1	2008	oui	
CENTRALE DETECTION CO/NO	1	2017	oui	
PORTAIL D'ENTREE	1	1996	oui	
PORTAIL DE SORTIE	2	2001	oui	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2018	oui	
BORNES LPM	3	2018	oui	
UNITE Scheid et Bachman	1	2018	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	1	2018	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

Annexe 9

SP Le 01/07/2019

Roulière évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2015-2016-2017-2018

Nbre de tickets horaires 2015 Nbre de tickets horaires 2016 Nbre de tickets horaires 2017 Nbre de tickets horaires 2018



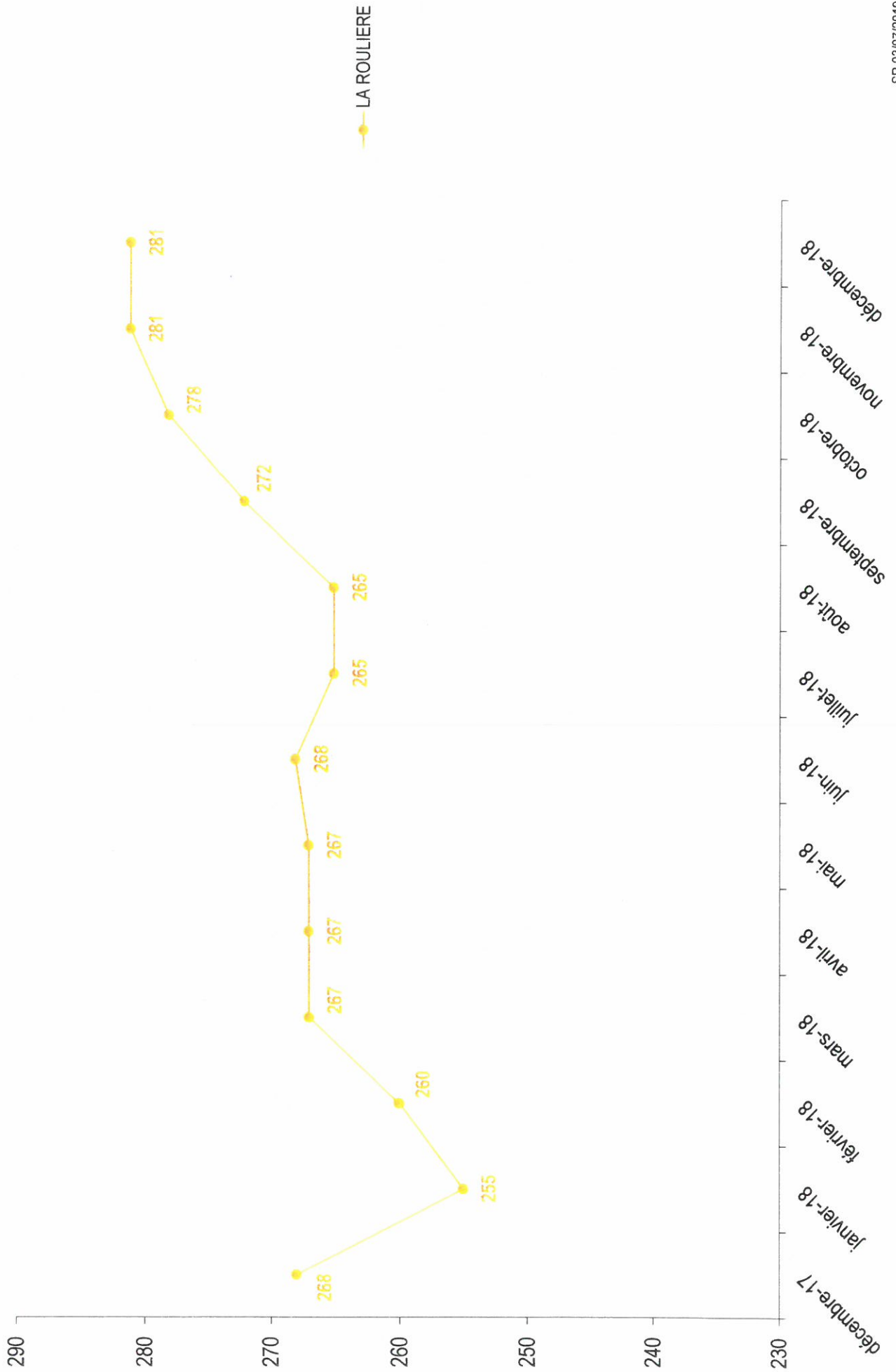
**Evolution du nombre d'abonnés
La Roulière - Année 2018**

ROULIERE			
<i>350 Places</i>			
	<i>Nbre Abts au 31 du mois précédent</i>	<i>Nbre Abts fin de mois</i>	<i>Variation</i>
JANVIER	267	254	-13
FÉVRIER	254	259	5
MARS	259	266	7
AVRIL	266	266	0
MAI	266	266	0
JUIN	266	267	1
JUILLET	267	264	-3
AOÛT	264	264	0
SEPTEMBRE	264	271	7
OCTOBRE	271	277	6
NOVEMBRE	277	280	3
DÉCEMBRE	280	280	0
			13

Evolution du nombre d'amodiations
La Roulière - Année 2018

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	1	70
FEVRIER	1	70
MARS	1	70
AVRIL	1	70
MAI	1	70
JUIN	1	70
JUILLET	1	70
AOÛT	1	70
SEPTEMBRE	1	70
OCTOBRE	1	70
NOVEMBRE	1	70
DÉCEMBRE	1	70

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET AMODIATAIRES
LA ROULIERE - ANNEE 2018**



LA ROULIERE
Cadencement des travaux de gros entretien
jusqu'en 2020

Mise a jour le 11-06-18

Coûts	Désignation	Durée de Vie	Années																							
			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 réalisé	2018	2018 réalisé	2019	2020		
50 000 €	Réfection résine * N-1 * N-2 * N-3	10 ans																X	X				X	X		
40 000 €				X																						
40 000 €					X																					
20 000 €	Réfection peinture plafond et mur * N-1 * N-2 * N-3	10 ans	X	X								X												X		
40 000 €																			X						X	
40 000 €																										X
9 000 €	Réfection murs escaliers * Rue Vieille Rose * Rue Beauchamp * Rue St Gelais * Rue Basse * Central	10 ans																							X	
											X															
										X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
																										X
4 700 €	Réfection édicule ascenseur + entrée véhicule * Central	10 ans																X								

20 000 €
90 000 €
40 000 €
80 000 €
4 700 €
9 000 €
5 000 €
5 000 €
35 000 €
35 000 €
25 805 €
23 450 €
20 000 €

Prévisionnel	Montant travaux
---------------------	------------------------

Total charges travaux 2019:

LA ROULLIERE
Cadencement des travaux de gros entretien et remplacement
de matériels jusqu'en 2020

Mise à jour le 06-11-18

Coûts	Désignation	Durée de Vie	Années																					
			2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 réalisé	2018	2018 réalisé	2019	2020		
12 600 €	Réfection sols escaliers	20 ans							X															
16 000 €	* Rue Vieille Rose								X															
12 000 €	* Rue Beauchamp									X														
15 000 €	* Rue St Gelais										X													
12 095 €	* Rue Basse											X												
35 847 €	* Central									X														
12 095 €	Installation fibre optique									X														
35 847 €	Remplacement GTC										X													
93 083 €	Remplacement contrôle d'accès et caisses	10 ans																						
15 700 €	Remplacement détection Co	10 ans																		X				
200 000 €	Remplacement désenfumage	20 ans																		X				
56 500 €	Remplacement ascenseurs	20 ans																		X				
15 000 €	Remplacement groupe	20 ans																		X				
47 212 €	Remplacement détection incendie	10 ans																			X			
	Montant investissements		108 783 €								12 600 €						12 364,26 €							
																					93 083 €			
																							93 083 €	
																							200 000 €	



**SO
SPACE**
NIORT

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3.488.742,50 Euros

Siège Social :
Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :
64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

Etablissement Acclameur :
50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE
A L'AUTORITE
DELEGANTE**

**Activité des parkings en
Délégation de Services
Publics
MARCEL PAUL
EXERCICE 2018**

Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS.....	6
TARIFS 2018.....	11
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION	12
DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES	12
LES COMPTES	16
LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE	16
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	19

PREAMBULE

COMPOSITION STRUCTURELLE

Une Entreprise Publique Locale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une EPL se consacre de par sa nature même à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une EPL est avant tout une entreprise et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.

La SO SPACE est une Société d'Economie Mixte qui a été créée le 21 novembre 1986 à l'initiative de la Ville de Niort avec un actionariat majoritairement contrôlé par la Ville de Niort. Son statut assure à ses Actionnaires une transparence de gestion et de qualité de la maîtrise et du contrôle de ses activités.

Entreprise des Collectivités locales, la SEM est soumise pour l'essentiel de son fonctionnement aux règles du droit privé (loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales). S'y ajoutent des dispositions dérogatoires (lois du 07 juillet 1983 et du 02 janvier 2002), notamment pour régir les relations entre la Sem et ses actionnaires publics. Ce régime juridique est codifié pour la partie législative aux articles L.1521-1 à L.1525-3 du CGCT qui la définit comme entreprise des Collectivités Locales qui lui accorde souplesse et réactivité.

La SO SPACE est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 Administrateurs parmi lesquels 5 Représentants de la Ville de Niort, 1 Représentant de la CAN et 5 Représentants du Collège du second groupe, à savoir :

- MACIF PARTICIPATIONS
- Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE Charente-Maritime Deux-Sèvres
- SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION (Centre Commercial LECLERC)
- Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011 a décidé du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général, choix confirmé par le Conseil d'Administration du 06 mai 2014.

Ainsi le Conseil d'Administration du 06 mai 2014 a élu Monsieur Luc DELAGARDE Président-Directeur Général, es-qualité de représentant de la Ville de Niort.

Du 21 octobre 2013 au 08 février 2019, le Président-Directeur Général a été assisté d'un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-Philippe JAVELLO dans le cadre d'un premier contrat de mandataire social couvrant la période 21/10/2013 au 20/10/2018, renouvelé pour une durée de trois ans du 21/10/2018 au 20/10/2021 par décision du Conseil d'Administration du 19 octobre 2018. Puis le Conseil d'Administration du 04 janvier 2019 a accepté la démission de Monsieur Jean-Philippe JAVELLO avec effet au 08 février 2019.

Ce dernier exerçait également une fonction salariée de Directeur des Activités et du Développement dans le cadre d'un contrat de travail.

→ Depuis sa création en 1986, l'activité de la SO SPACE (anciennement dénommée SOPAC) se résume de la façon suivante :

Jusqu'en mars 1996, la seule vocation de la SO SPACE s'est inscrite dans la gestion du stationnement payant de la Ville de Niort.

Du 1^{er} mars 1996 au 31 décembre 2006, la SO SPACE s'est vue confier une seconde activité, l'exploitation du réseau de transports en commun de la Ville de Niort résultat d'une mise en concurrence, puis transférée au 1^{er} janvier 2007 à la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre d'un transfert de compétences.

Au 1^{er} janvier 2007, une volonté commune Ville de Niort/Communauté d'Agglomération de Niort a décidé la séparation des activités Stationnement et Transports de la SO SPACE. L'activité Transports Urbains a été confiée à la SEMTAN sous l'autorité de tutelle de la Communauté d'Agglomération de Niort et le stationnement conservé par la SO SPACE à titre d'activité unique.

Le 24 juin 2011, en prolongement d'une volonté de son autorité de tutelle, la Ville de Niort, les Actionnaires ont décidé d'élargir l'objet social de la SO SPACE à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'évènements économiques, de loisirs, sportifs et culturels.

Dans ce cadre, la SO SPACE, à la suite d'un appel public à concurrence, est titulaire depuis le 1^{er} juin 2012 et pour une durée initiale de six années, d'un contrat de Délégation de Service Public sous forme d'affermage initié par la Ville de Niort pour l'exploitation de l'Acclameur, centre sportif, évènementiel et d'affaires dont la halle principale dispose d'une capacité d'accueil de 450 à 3.500 personnes.

Il est précisé que cette convention d'affermage dont l'échéance était fixée au 30 juin 2018 est en cours de prolongation jusqu'au 30 juin 2019.

Ainsi, en attente des conclusions de l'étude visant l'environnement de l'Acclameur et la définition du périmètre de la future délégation, la Ville de Niort souhaite proroger cette délégation jusqu'au 30 juin 2019 par décision de son Conseil Municipal en date du 05 février 2018.

Le Conseil d'Administration de la SO SPACE statuant en date du 28 février 2018 a agréé en toute connaissance de cause, les modalités financières de cette période de prorogation visant à faire supporter à la SO SPACE un déficit d'exploitation avoisinant celui enregistré les exercices passés.

A noter que la Ville de Niort a lancé une nouvelle consultation en date du 18 novembre 2018 visant une nouvelle Délégation de Service Public pour cet ouvrage sous la forme d'un contrat de concession au sens du décret du 1^{er} février 2016. Par décision de son Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2019, la SO SPACE s'est portée candidate à ce marché en remettant une offre avant le 09 janvier 2019.

SON CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de la SO SPACE se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nombre d'actions	Nombre de sièges d'Administrateurs
1. PERSONNES PUBLIQUES				
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291	5
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100	1
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
MACIF PARTICIPATIONS SAS	9,64 %	336 338,75	22 055	1
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055	
Q-PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000	
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411	1
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001	
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000	1
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882	1
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300	
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245	1
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100	
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10	
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10	
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %	3 488 742,50	228 770	11
TOTAL	100 %			

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2018.

SON ACTIVITE :

L'activité se décline sur l'exercice 2018 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale (fonctions supports juridique, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

Il est à noter que la SO SPACE a engagé une réflexion sur ses orientations à venir et ses objectifs stratégiques. Ainsi il est étudié l'optimisation des outils SEMIE et SO SPACE en termes capitalistique, structurel de gouvernance et de moyens pour se positionner en véritable outil du développement économique et de la politique de l'habitat au service du territoire.

Par ailleurs, Il est à noter que la Loi ELAN portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) engage une réforme profonde de l'organisation du secteur via le rapprochement des bailleurs sociaux, dont les sociétés d'économie mixte agréées sur le fondement de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation. La SEMIE sera impactée par cette nouvelle législation et de facto le rapprochement éventuel avec la SO SPACE.

Concomitamment, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Niortais, détenant désormais la compétence concernant l'organisation de salons et événements d'entreprises, la SO SPACE a fait réaliser une étude permettant à l'autorité de tutelle d'apprécier le potentiel de développement de ce secteur sur le territoire niortais et de se positionner sur un éventuel projet.

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2018, 27 Collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme **ANNEXE 1**).

Depuis le 1^{er} juin 2012 et afin de prendre en compte les spécificités en termes d'emploi et d'horaires liés à chaque activité, deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 10 personnes.
- Les autres membres du personnel affectés soit sur les deux activités (fonctions supports) soit sur l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE ont été organisées comme suit en 2018 :

Le Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué aidés d'une Direction juridique, comptable et financière composant le siège et deux établissements dotés d'une Direction technique et de moyens humains propres.

SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

- **Le Directeur Général Délégué** était chargé avec le Président-Directeur Général, avec lequel il partageait les représentations légales, de la Direction Générale.

Il exerçait par ailleurs une fonction salariale de Directeur des Activités et du Développement. A ce titre, il était responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il avait notamment reçu la mission :

- D'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, Elus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- D'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- De définir, sous les orientations du Président-Directeur Général, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- D'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- De mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

- **La Directrice Administrative et Financière** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 40% à l'activité SO SPACE) œuvre aux côtés du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué pour assurer notamment la bonne marche administrative, sociale, financière et juridique de la société et des deux établissements.

- **La Responsable comptable** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.

- **La Juriste Généraliste** (à temps partagé avec la SEMIE 50%) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.

- **L'Assistante de direction, administrative et juridique** collabore avec le Directeur Général Délégué, la Directrice Administrative et Financière et le Directeur du stationnement. Elle collabore également sur un certain nombre de missions sur la SEMIE.

- **La comptable/gestionnaire** collabore avec la Responsable comptable.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

- ▶ **Le Directeur du stationnement** supervise l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings. Il administre le travail de l'équipe des techniciens intervenant sur sites ainsi que les opérateurs PC et les agents de l'accueil.
Il participe également à l'analyse prospective du stationnement.

L'accueil du public est assuré par trois collaboratrices :

- ▶ **Une gestionnaire**, qui gère les contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles) et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
- ▶ **Deux secrétaires confirmées** qui participent à la gestion des contrats d'abonnements et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits résidents).
 - Une des secrétaires confirmées effectue le remplacement de la gestionnaire en son absence et participe aux tâches de secrétariat.
 - L'autre effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Les deux premières personnes ont également la qualité de Régisseur Titulaire et Mandataire suppléant, la dernière seulement 'autre mandataire' dans le cadre des régies suivantes :

- Régie des recettes du stationnement (voirie, PIAF, Forfait Résident, téléphone portable) ;
 - Régie des parcs en prestation (Jacques de Liniers, Mûrier, Cure, Saint Vaize, Henri Gelin) ;
 - Régie de remboursement des PIAF ;
 - Régie du parc de stationnement de La Brèche.
- ▶ **Un Technicien, Chef de Parc**, sous le contrôle du Directeur du stationnement, encadre les techniciens en l'absence de celui-ci. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance et la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage. Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.
 - ▶ **Trois Techniciens de maintenance** sous la supervision du Technicien Chef de Parc, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

Les quatre techniciens de maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

- ▶ **Trois Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé** se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 de 8 heures à 23 heures. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le poste central de gestion centralisée et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

Les Opérateurs du Poste de Gestion Centralisé, basés dans le parking de la Brèche et à la vue de la clientèle en sortie du parking ont également été équipés de tenues de travail à l'identique des techniciens.

A noter que pour répondre aux normes en matière de sécurité incendie au sein des parcs en ouvrage, un nouveau dispositif de présence humaine 24h/24 et 365 jours/an a été mis en place courant 2018, dans un premier temps externalisé auprès d'un prestataire en attente de la mise en place de moyens humains et matériels internes à la SO SPACE.

REGIME DU CONTRAT

Contrat de Concession pour le parking Marcel Paul signé en date du 9 Mars 1988 pour une durée de 80 ans avec échéance au 08 mars 2068.

*La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls.
La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.*

*En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.
Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.*

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

Le Récapitulatif global des places de stationnement est présenté en **ANNEXE 2**.

TARIFS 2018

Aucune autre modification tarifaire n'est intervenue au cours de l'année 2018.

Un guide tarifaire détaillant l'ensemble de l'offre de stationnement a été réédité à l'initiative de la SO SPACE en direction des usagers du stationnement (cf. **ANNEXE 3**).



MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES

Depuis plus de 30 ans maintenant la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de Niort.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint Jean d'Angély et dans le poste de Gestion Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

1. L'ENTRETIEN DES MATERIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe des 4 techniciens assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur,...).
En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leur sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1^{er} avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- qualité de prestations
- valeur technique
- coût
- performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'utilisateur une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

2. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

a) D'une manière globale :

→ L'ensemble des tarifs du stationnement y compris les emplacements sécurisés pour vélos, est détaillé dans un GUIDE DU STATIONNEMENT réalisé par la SO SPACE qui comprend en outre un plan de tout le périmètre du stationnement payant localisant les parkings.

Le Guichet d'accueil du public de la Ville de Niort, la CCI, l'Association des Commerçants du centre-ville sont également des relais de distribution de ce Guide.

→ Toutes les informations sur le stationnement payant géré par la SO SPACE sont en ligne sur www.so-space.fr, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes,...).

→ A noter que depuis 2012, la Ville de Niort a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

b) D'une manière ciblée :

→ Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul des panneaux du plan du centre de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés (43 au total).

- 4 écrans LED diffusent de la publicité dynamique dans les parkings suivants :
 - 2 à La Brèche
 - 1 à l'Hôtel de Ville
 - 1 à Marcel Paul.

→ Poursuite de la communication sur le thème « Profitez pleinement de la pause déjeuner à 1 € dans les parkings La Brèche, La Roulière, Moulin du Milieu et Hôtel de Ville » relayée sur :

- le site internet www.so-space.fr
 - des sets de table réalisés par l'Office de Tourisme et diffusés aux restaurateurs niortais (**ANNEXE 4**)
 - dans NIORT EN POCHE de juillet et octobre (**ANNEXE 5**)
 - les plans du centre-ville réalisés à l'occasion du vide greniers du 07 octobre 2018 (**ANNEXE 6**)
 - les plans réalisés par l'Office du Tourisme (**ANNEXE 7**)
 - sur les ondes de RTL2 et NRJ.
- Afin d'accompagner la dynamique des commerces du centre-ville, la SO SPACE a communiqué sur les offres de stationnement et également rappelé la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La Brèche.
 - Une campagne a été lancée sur les ondes de RTL2 et de NRJ (tout au long de l'année).

3. DEMARCHE QUALITE ET RSE

A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement. Voir dans chaque contrat le détail des retours clients.

B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

1) FORMATIONS

- A fin 2018, 3 techniciens de la SO SPACE avaient reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (le 4^{ème} nouvellement recruté suite à un départ en retraite l'a reçue début 2019) et 2 avaient reçu une formation SIAPP 1 (diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1), les 2 autres dont un qui a rejoint l'équipe suite à un départ à la retraite fin 2017 vont également recevoir cette formation.
2 Opérateurs de Poste de Contrôle ont reçu des formations SST et SIAPP 1, il est prévu à terme que tous les Opérateurs aient ces formations.
- Par ailleurs, les Techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.

- Les 4 techniciens suivent également des recyclages pour leurs habilitations électriques et leur CACES.

2) VEHICULE ELECTRIQUE

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements la SO SPACE possède un véhicule électrique (PEUGEOT PARTNER) pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

La SO SPACE continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.



1.1.1 LES COMPTES (ANNEXE 8)

1.1.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 9 mars 1988, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété par six avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Situé à 5 minutes du centre-ville, ce parking en ouvrage aérien sur 5 niveaux, dont une terrasse, bénéficie d'un apport en lumière naturelle constitue une solution pour un stationnement rapide et agréable à proximité immédiate du centre-ville.

Pour rappel en 2009, la SO SPACE a opéré une inversion des entrées/sorties, l'accès se faisant maintenant directement de l'avenue de Paris via la rue Marcel Paul.

Le parking Marcel Paul d'une capacité de 471 places, est ouvert 24h/24 reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Cet ouvrage propose en son rez-de-chaussée 51 places accessibles aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,40 m dont 12 réservées aux véhicules utilitaires.

→ Depuis le 1er juin 2010, un local à vélos proposant 18 arceaux a été réalisé dans l'enceinte du parking Marcel Paul. Ce local sécurisé est installé au niveau 0 du parking à proximité de la porte piétonne donnant accès rue Tartifume. L'abonné au moyen du badge qui lui est remis à la souscription de son abonnement, peut accéder à ce local 24h/24.

Le lancement de ce nouveau service favorisant la multimodalité avait été appuyé par une campagne publicitaire soutenue.



→ Optimisation de l'ouvrage :

- 14 panneaux du plan du centre-ville de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné est installé.
- 1 panneau-écran à LED diffuse de la publicité dynamique

→ SERVICE RENDU A LA CLIENTELE : Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé dans le local d'exploitation du parking de la Brèche, il est possible d'assurer la surveillance en différents points du parking et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur agréé, équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (**ANNEXE 9**) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Les tarifs du stationnement n'ont pas connu d'évolution en 2018 et sont les suivants :



MARCEL PAUL
471 places en centre-ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Toute tranche horaire entamée est due.

DURÉES	TARIFS
0h00 à 0h15	0,50 €
0h15 à 0h30	0,70 €
0h30 à 0h45	0,90 €
0h45 à 1h00	1,10 €
1h00 à 1h15	1,30 €
1h15 à 1h30	1,50 €
1h30 à 1h45	1,70 €
1h45 à 2h00	1,90 €
2h00 à 2h15	2,10 €
2h15 à 2h30	2,30 €
2h30 à 2h45	2,50 €
2h45 à 2h00	2,70 €
3h00 à 5h00	0,20 € par 1/4 h
5h00 à 10h00	0,10 € par 1/4 h
10h00 à 13h00	GRATUIT

Forfait PAUSE DÉJEUNER de 12h à 14h	1,00 €
Forfait SOIRÉE de 20h à 3h	1,60 €
Forfait NUIT de 20h à 7h	4,20 €
Forfait 24h	10 €
Forfait DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS	1,20 €
Forfait ticket/badge perdu	15,00 €



- Tarifs abonnements :

ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	55 Euros	40 Euros	50 Euros
Annuel	550 Euros	400 Euros	500 Euros

En complément il existe un tarif attractif d'abonnements en grand nombre valable dans le parking Marcel Paul :

PARKING MARCEL PAUL : TARIF MENSUEL GROUPE			
Nombre d'abonnements souscrits	Jusqu'à 50 prix du 1 ^{er} au 50 ^{ème}	de 51 à 100 prix du 1 ^{er} au 100 ^{ème}	de 101 et au-delà prix du 1 ^{er} au nombre total
Prix unitaire	55 €	30 €	25 €

-Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits

-Des tarifs « Tickets spécifiques » (tickets congrès & Une Sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers existent.

TARIFS « Forfaits parkings »					
	MARCEL PAUL	LA FOUILLEUSE	HEURE GELIN	SAINTE JEAN	HÔTEL DE VILLE
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	voir les abonnements sur page 24 et 25				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

TARIFS « Tickets spécifiques »					
	LA FOUILLEUSE MARCEL PAUL	LA BECQUE	LA BÉCHE	HÔTEL DE VILLE	
Congrès 1 jour	3,50 €	7 €	8 €		
Ticket « 1 Sortie »	5,00 €	7 €	8 €		

Possibilité d'acquisition de bons de paiement (12%, 1h, 2h, voir le site).

Les abonnements vélos installés dans le local sécurisé du parking Marcel Paul sont souscrits à un tarif incitatif voté par le Conseil Municipal 31 mai 2010 et visant à être une mesure incitative :

- Pour tout public : 5 Euros/mois ou 50 Euros/an,
- Pour tout bénéficiaire d'un abonnement véhicule (dans l'un des parkings de la Ville de Niort) : 1 Euro TTC/mois ou 10 Euros TTC/ an.

1.1.2 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits est apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Le graphique du nombre de tickets horaires délivrés (23 037), (**ANNEXE 10**) fait ressortir une baisse de 3,81 % en 2018 par rapport à 2017 avec – 913 tickets.

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 ». (**ANNEXE 11**)

Au 31.12.18 le nombre d'abonnés était de 407 ce qui représente une variation de + 8 contrats par rapport à fin décembre 2017.

A fin décembre 2018, 98 contrats d'amodiations étaient souscrits (**ANNEXE 12**) : - 14 par rapport à 2017.

Il a été enregistré un certain nombre de mouvements (fins de contrat / souscriptions) au cours de l'année écoulée : voir la section « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 ».

L'évolution cumulée des abonnés et amodiataires est présentée en **ANNEXE 13**.

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

SITE	RECUES PAR MAIL	RECUES PAR COURRIER	RECUES PAR TELEPHONE
MARCEL PAUL	0	0	1

Service **e-clic** : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.1.3 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les **ANNEXES 14** et **15** présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2018

- Des travaux de réfection de résine ont été réalisés au niveau 2 sur certaines zones

→ Les projets

- Installation d'un défibrillateur

Etabli à Niort, le 24 juin 2019

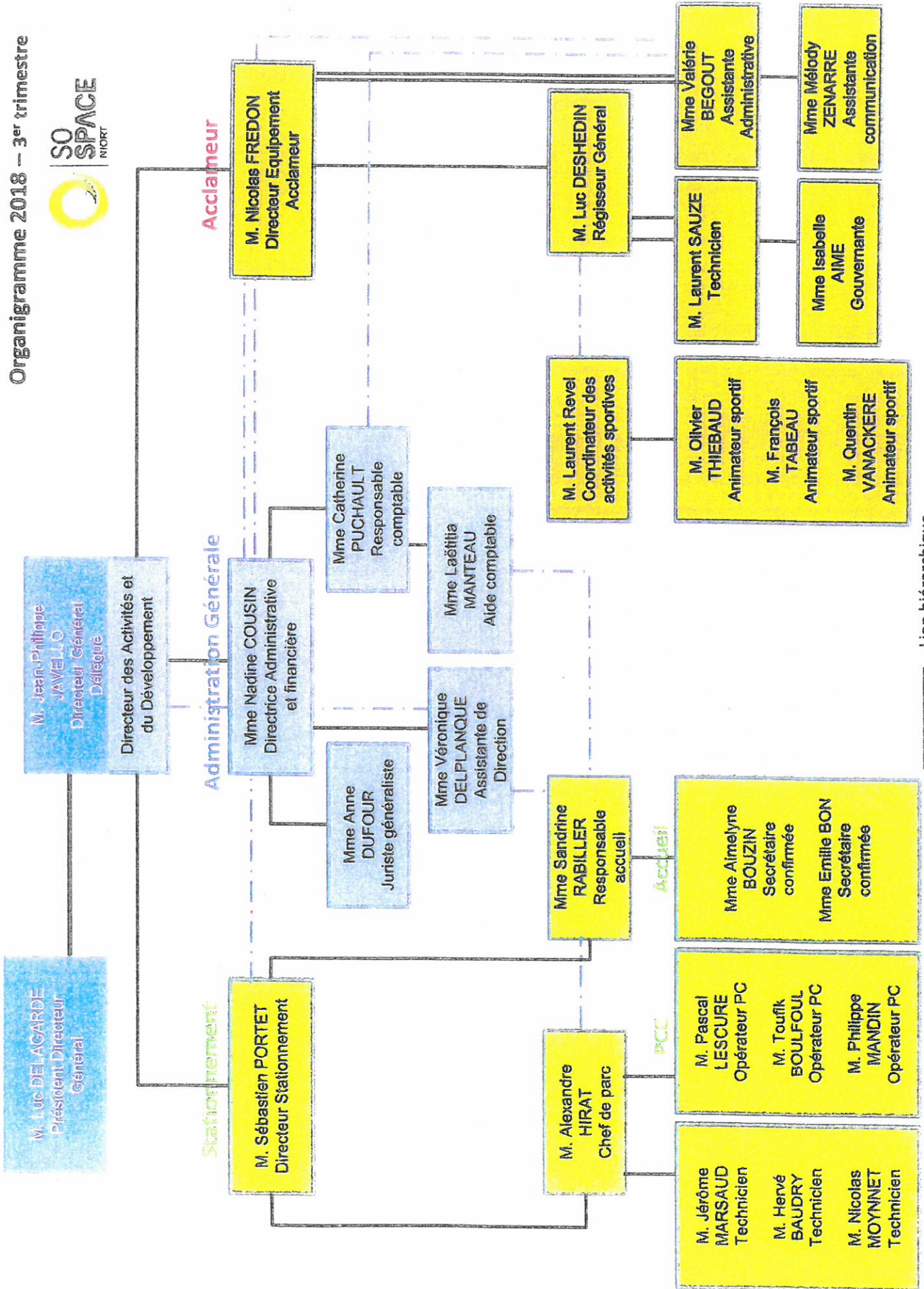
Pour la SO SPACE,
Le Président-Directeur Général,



Luc DELAGARDE

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

N° 1 : Organigramme de la SO SPACE.....	22
N° 2 : Récapitulatif des places de stationnement	24
N° 3 : Guide des tarifs	26
N° 4 : Sets de table.....	28
N° 5 : Niort en Poche.....	30
N° 6 : Plan Vide Greniers	32
N° 7 : Plan Office de Tourisme	34
N° 8 : Comptes	36
N° 9 : Inventaire des installations techniques Marcel Paul	38
N° 10 : Evolution du nombre de tickets horaires.....	40
N° 11 : Evolution du nombre d'abonnés	42
N° 12 : Evolution du nombre amodiataires	44
N° 13 : Evolution du nombre d'abonnés et amodiataires.....	46
N° 14 : Cadencement travaux gros entretien.....	48
N° 15 : Cadencement travaux remplacement.....	50



— Lien hiérarchique
- - - Lien fonctionnel

RECAPITULATIF DES PLACES DE STATIONNEMENT

1) Selon conventions et avenants

AU 31/12/18

SITE	Nbre de PLACES	Nbre D'HORODATEURS
PRESTATION	1779	114
TOTAL	1779	114

1) Ajouter en " Parcs en Prestation " :

a) Parking avec barrière :	- murier	15
	- cure	6
b) Garages en ouvrage:	- J.DE LINIERS	42
	- HENRI GELIN	59
	- ST.VAIZE	48
c) Parking de Surface	- Moulin du milieu	220

Total des places sur parcs autonomes contrat " Parcs en prestation " : 390

2) Parkings en concession :

- M.PAUL	471
- ROULIERE	350
- ST.JEAN	130 + 16 cases privée
- Esp. Niortais	228 + 16 cases privée

2) Parking en Affermage :

- La Brèche	530
-------------	-----

REPARTITION PAR ZONE

SITE	Nbre de places en prestation	Nbre D'HORODATEURS
ZONE ORANGE	193	28
ZONE ROUGE	298	24
ZONE VERTE	1288	62
TOTAL	1779	114

TOTAL DES PLACES " Parcs en prestation de service "	390
TOTAL DES PLACES EN PRESTATION DE SERVICE	1779
TOTAL DES PLACES EN CONCESSION	1211
TOTAL DES PLACES EN AFFERMAGE	530
TOTAL GENERAL	3910

Les tarifs sont indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur).
Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage.



**SO
SPACE**
NIORT

*Partenaire
de votre stationnement
depuis plus de 30 ans*

64 Avenue Saint-Jean d'Angély, 79000 Niort - 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

www.so-space.fr

Accédez aux informations des parkings
SO SPACE en flashant ce code avec votre mobile
(à une distance de 20 cm).
Sa lecture nécessite le téléchargement d'une
application gratuite (par exemple : flashcode et
mobiletag sur l'App Store et Android Market).



Tarifs votés par le Conseil Municipal de la Ville de Niort.

Société Anonyme d'Économie Mixte

64 av. St-Jean d'Angély
79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50

www.so-space.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Siège Social

-hôtel de ville
79000 NIORT
Capital de 3 488 742,50 € - SIRET 340 926 153 00024 - Code APE 5221 Z



GUIDE

TARIFS DU
STATIONNEMENT



**SO
SPACE**
NIORT

LA SO SPACE
À VOS CÔTÉS
DEPUIS PLUS DE
30 ANS

Annexe 4

Juin 2018

BIENVENUE DANS LE GRAND SITE DE FRANCE

Set Printemps - So. ses ex.

À MOINS DE **2H** DE PARIS EN TGV

NIORT MARAIS POITEVIN

Niort en 80 min

LA COULÉE VERTE

Du centre-ville de Niort jusqu'au pont-levis métallique de Magné, des berges ombragées propices à la promenade à pied ou à vélo, à la pêche, et à la pratique de sports nautiques. Son patrimoine vernaculaire : quais, passerelles, ponts, ports, moulins, écluses, anciennes chamoiseries.

NIORT CENTRE-VILLE

Echelle 0 250 m

IDÉE DE BALADE LE TOUR DE NIORT EN 80 MINUTES !

Niort raconte neuf siècles d'histoire. De son cœur historique baigné par la Sèvre Niortaise aux **Jardins de la Brèche**, cette ville révèle un riche patrimoine dont l'imposant **donjon** érigé par Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. Ce cœur d'agglomération bat aujourd'hui au rythme des nombreuses manifestations festives animant son centre-ville et ses quartiers. Du haut de ses collines, Niort domine le paysage singulier du Marais Poitevin et en ouvre les portes.

En parcourant une boucle de 2 km, partez à la découverte de Niort intra muros, une ville à taille humaine présentant dans un mouchoir de poche un patrimoine historique et monumental éclectique.



QUELQUES DATES... 2018

- JUIN**
- LES APÉROS DU MARDI | DU 5 JUIN AU 31 JUILLET
 - FESTIVAL A2 BULLES (festival de bandes dessinées) | LES 15 ET 16 JUIN à Niort
 - MARAISTHON (Eco Marathon) | LES 16 ET 17 JUIN à Coulon
 - FÊTE RENÉ CAILLÉ (fête en l'honneur de l'aventurier, l'enfant du village) | DU 22 AU 24 JUIN à Mauzé-sur-le-Mignon
 - GRANZAY FESTIVAL | LE 23 JUIN à Granzay Gript
 - FÊTE DE LA ST JEAN | LE 23 JUIN à St Hilaire la Palud
 - RALLYE DU MARAIS (course nocturne en canoë) | LES 23 ET 24 JUIN à Coulon

- JUILLET**
- JAPANIORT | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Niort
 - FÊTE DU MIGET | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Coulon
 - NIORT PLAGE | À PARTIR DU 7 JUILLET
 - FÊTE MÉDIÉVALE DE NIORT "LA RECOUVRANCE" | DU 6 AU 8 JUILLET
 - FESTI BEAUZ'ART | LE 8 JUILLET à Beauvoir-sur-Niort
 - LES JEUDIS NIORTAIS | TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ À PARTIR DU 12 JUILLET
 - PLACE DES SAVEURS | TOUS LES JEUDIS en préambule des Jeudis Niortais sur le parvis des Halles, en fin d'après midi

Retrouvez toutes les dates jusqu'au 29 juin sur www.niortmaraispoitevin.com

@NiortMaraisPoit

DestinationNiortMaraisPoitevin

TÉL. 05 49 24 18 79

www.niortmaraispoitevin.com
info@niortmaraispoitevin.com

SANS OUBLIER LE FESTIVAL REGARDS NOIRS

Au programme sur les 18 communes participantes : 15 représentations gratuites, une enquête sur tout le territoire déjà bien connue La Bague d'Influence 3.0 et un jeu-enquête Sherlock Holmes dans le Marais. Un autre temps fort : un grand bal sur le port de Mauzé-sur-le-Mignon réunira toutes les communes participantes le 22 juin.

Profitez pleinement de votre **pause déjeuner !** de 12h à 14h avec le forfait stationnement : **1€ seulement !**

dans vos parkings du centre-ville !

*Marcel Paul, La Brèche, La Roublière, Moulin du Millieu, Hôtel de Ville.

et toujours, la 1^{ère} heure gratuite au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

Lui faire la surprise...

CHÂTEAUX & HÔTELS COLLECTION

A 1H de Niort - 30min de La Rochelle et des Plages
Suites avec Jacuzzi privatif - Dîner aux chandelles
Piscine chauffée - Spa Privé

Le Portail en Marais Poitevin www.portail-marais-poitevin.com Abbaye de Moreilles 85 450 Moreilles

Pêche en Deux-Sèvres **GARDEZ LA PÊCHE !**

www.peche-en-deux-sevres.com

Cliquez, imprimez, pêchez : www.cartedepêche.fr

www.facebook.com/FDPPMA79/
 d'info : 05 49 09 23 33
 peche79@club-internet.fr

FDAAPPMA 79 - 33 rue du Galuchet
BP 88301 - 79043 Niort cedex 9

AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE

Véritable "Cathédrale de verdure", avec plus de 8 000 km de voies d'eau peuplées d'une riche flore et faune sauvages, le marais s'offre à vous le temps d'une promenade en barque sur les voies d'eau, au départ des ports des villages maraichins.

C'est aussi une terre de vélo proposant des itinéraires balisés qui, tout au long de la Sèvre niortaise, serpentent aux pieds du château du Coudray-Salbart, du Donjon de Niort.

Petits ports, lavoirs, écluses, venelles, douceur de la pierre des maisons maraichines à fleur d'eau, parfois accrochées à flanc de côteau, et le Marais se découvre...

LE MARAIS POITEVIN
MON PARC NATUREL D'ATTRICTIONS

[niortagglo](http://niortagglo.com)

NIORT EN ROCHES

Juillet & Octobre 2018

Annexe 5



Profitez
pleinement
de votre **pause déjeuner !**
de 12h à 14h avec le forfait stationnement :

1 €
seulement !

**dans vos parkings
du centre-ville* !**

*Marcel Paul, La Brèche, La Roulière,
Moulin du Milieu, Hôtel de Ville.

et toujours, la 1^{ère} heure gratuite
au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr



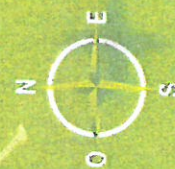


Vide Greniers
oct 2018

PLAN DU PÉRIMÈTRE DU STATIONNEMENT PAYANT EN CENTRE-VILLE DE NIORT



100 m



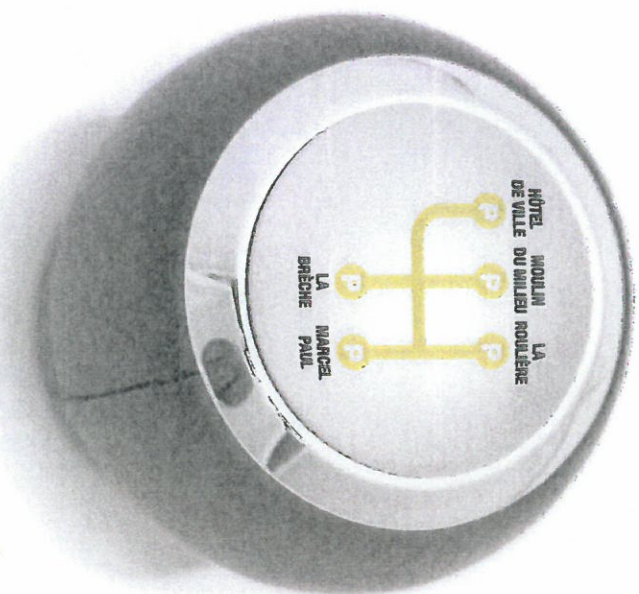
- Zone verte longue durée
 - Zone orange courte durée
 - Zone rouge courte durée
 - Zone piétonne
 - Parking gratuit
 - Parking payant
 - Nombre de places
- Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

PARKINGS :
HÔTEL DE VILLE
MARCEL PAUL
LA ROULIÈRE
LA BRÈCHE

LE
DIMANCHE

C'EST
1€20

AU CENTRE-VILLE DE NIORT...



Chaque jour plus de
6600 places* de parking
sont à portée de main !

Et toujours...

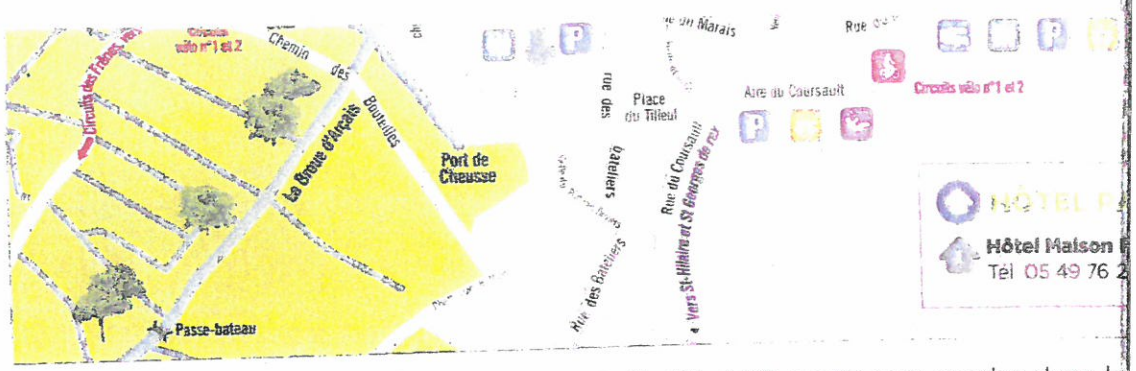
La première heure gratuite au
parking de La Brèche !

*3860 places payantes
2740 places gratuites

Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue Stévan d'Angely - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 08 84 50 - www.so-space.fr



Office de tourisme



Depuis Niort, prendre les bus gratuits 21 et 22 pour vous rendre dans le

N5

Au centre-ville de Niort...
 Chaque jour plus de **6600 places***
 de parking sont à portée de main !

Et toujours...

La première heure GRATUITE
 au parking de La Brèche !

*3650 places payantes, 2950 places gratuites
 Pour tous renseignements s'adresser :
 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
 Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

© 2017 Carbin Group

SO SPACE NIORT

11 ESPACE
 11 ESPACE
 11 ESPACE
 30 ANS

N5

ta
 LE TRANSPORT DE L'AG

MON BUS

10 G

Nos solutions pour encore

LES BUS

COMPTE DE RESULTAT

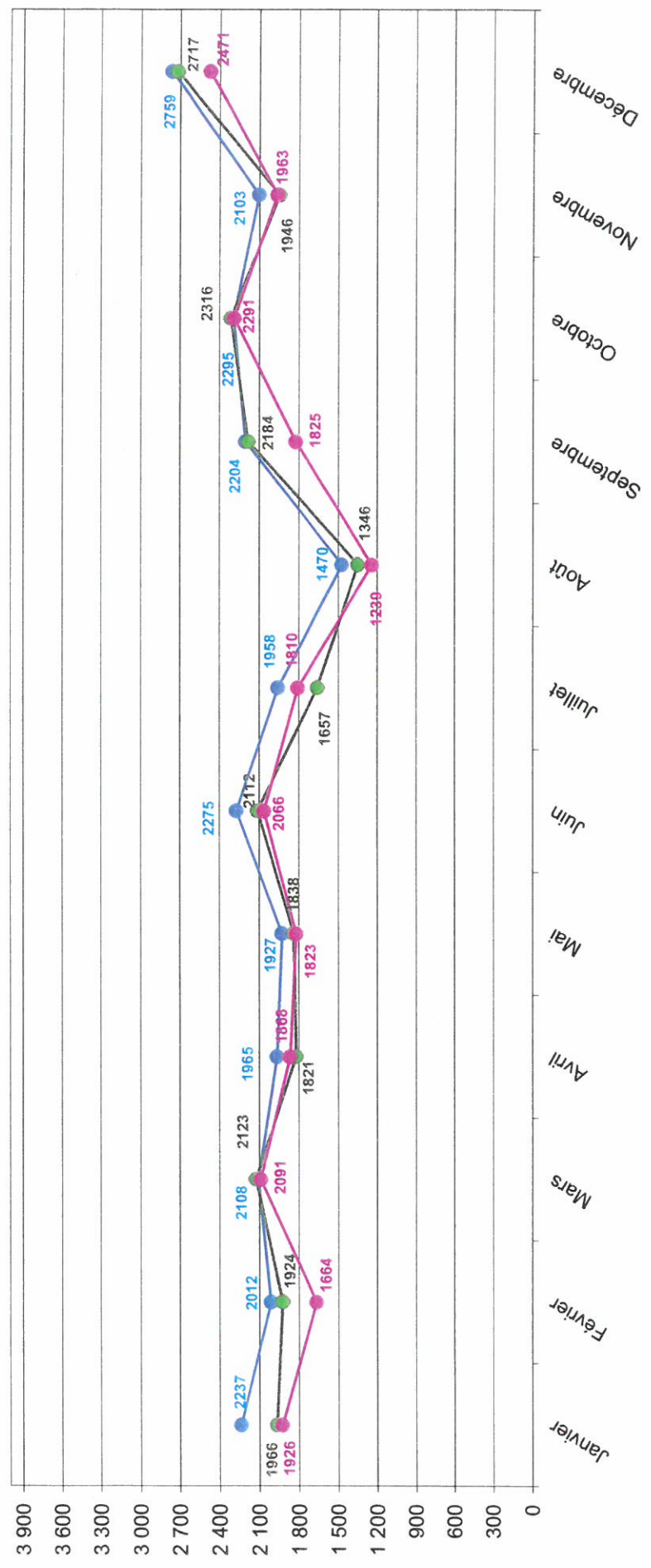
	2018	2017
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	314 661	309 647
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	314 661	309 647
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	93 094	91 151
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	320	4 655
Autres produits	1	0
<u>TOTAL</u>	408 076	405 453
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	111 443	130 698
Impôts, taxes et versements assimilés	53 808	49 314
Salaires et traitements	39 979	36 059
Charges sociales	17 536	16 135
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	92 236	87 318
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	3 744	4 116
<u>TOTAL</u>	318 746	323 640
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	89 329	81 813
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	48 469	48 069
<u>TOTAL</u>	- 48 469	- 48 069
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	14 942	17 313
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	- 14 942	- 17 313
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	9 895	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	- 9 895	-
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	408 076	405 453
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	392 053	389 022
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	16 023	16 431

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : MARCEL PAUL

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	2	1988	oui	
PORTAILS ENTREE	2	1994	oui	
PORTAILS SORTIE	2	1995	oui	
BARRIERES	4	2017	oui	
SYSTEME GTC (SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE INTEGRES)	1	2011/2012	oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2005	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1988	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	1	2017	oui	
LECTEUR Accès piétons/local vélo/toilettes	3	2017	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2017	oui	
CAISSE MANUELLE CENTRAL GESTION	1	2017	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1988	non	
HAUTS PARLEURS	58	1988	non	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2017	oui	
BORNES LPM	4	2017	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

Marcel Paul évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2016-2017-2018-2019



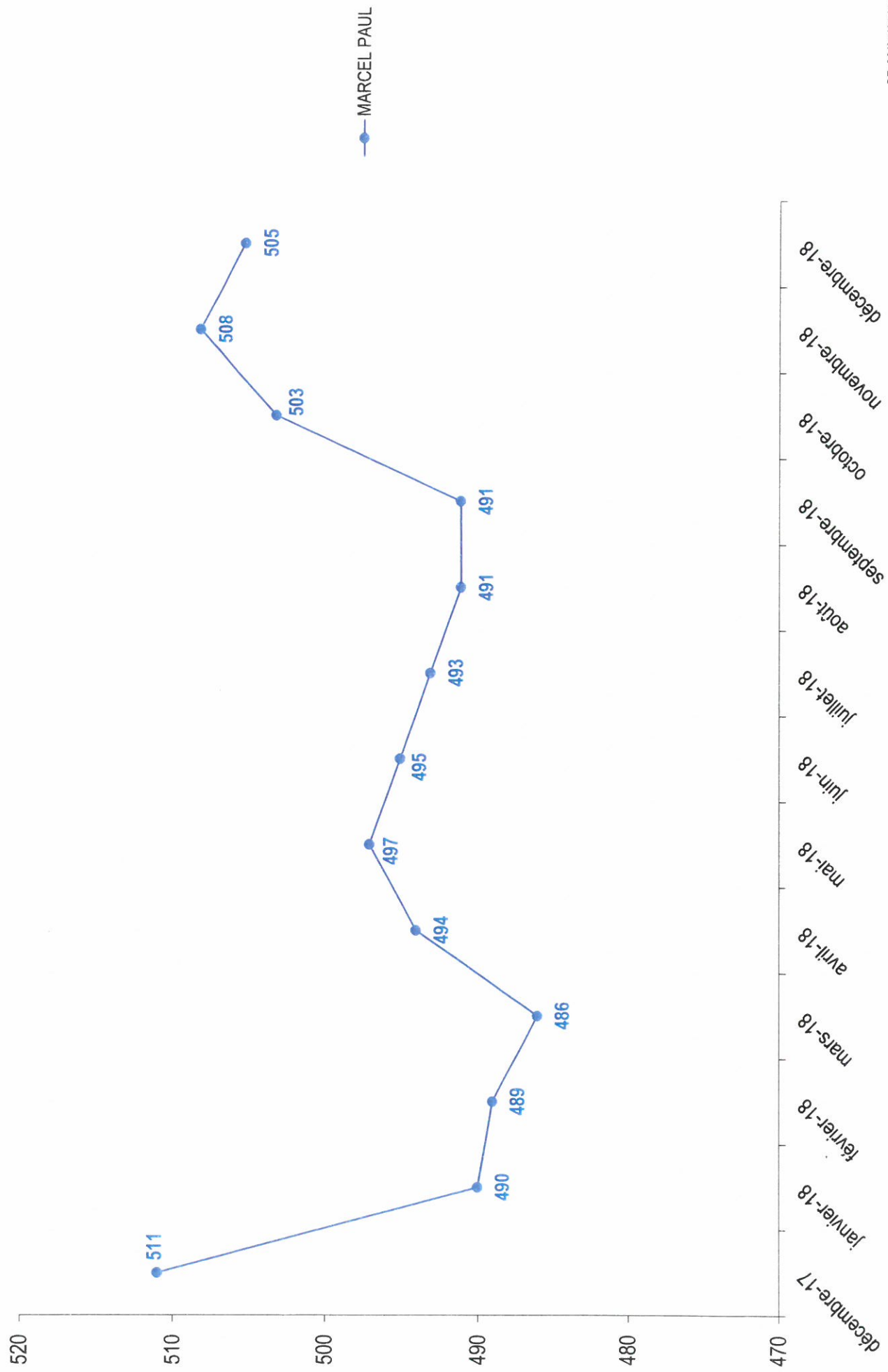
**Evolution du nombre d'abonnés
Marcel Paul - Année 2018**

M. PAUL			
471 Places			
	<i>Nbre Abts au 31 du mois précédent</i>	<i>Nbre Abts fin de mois</i>	<i>Variation</i>
JANVIER	399	378	-21
FÉVRIER	378	377	-1
MARS	377	374	-3
AVRIL	374	382	8
MAI	382	385	3
JUIN	385	383	-2
JUILLET	383	381	-2
AOÛT	381	379	-2
SEPTEMBRE	379	393	14
OCTOBRE	393	405	12
NOVEMBRE	405	410	5
DÉCEMBRE	410	407	-3
			8

Evolution du nombre d'amodiations
Marcel Paul - Année 2018

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	112	200
FEVRIER	112	200
MARS	112	200
AVRIL	112	200
MAI	112	200
JUIN	112	200
JUILLET	112	200
AOÛT	112	200
SEPTEMBRE	98	200
OCTOBRE	98	200
NOVEMBRE	98	200
DÉCEMBRE	98	200

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET AMODIATAIRES
MARCEL PAUL - ANNEE 2018**





SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3.488.742,50 Euros

Siège Social :
Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :
64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

Etablissement Acclameur :
50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU
DELEGATAIRE
A L'AUTORITE
DELEGANTE**

**Activité des parkings en
Délégation de Services
Publics
SAINT-JEAN
EXERCICE 2018**

Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS.....	6
TARIFS 2018.....	11
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION	12
DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES.....	12
LES COMPTES.....	16
LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE	16
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	17
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	18

PREAMBULE

COMPOSITION STRUCTURELLE

Une **Entreprise Publique Locale** fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une EPL se consacre de par sa nature même à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une EPL est avant tout une entreprise et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.

La SO SPACE est une **Société d'Economie Mixte** qui a été créée le 21 novembre 1986 à l'initiative de la Ville de Niort avec un actionariat majoritairement contrôlé par la Ville de Niort. Son statut assure à ses Actionnaires une transparence de gestion et de qualité de la maîtrise et du contrôle de ses activités.

Entreprise des Collectivités locales, la SEM est soumise pour l'essentiel de son fonctionnement aux règles du droit privé (loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales). S'y ajoutent des dispositions dérogatoires (lois du 07 juillet 1983 et du 02 janvier 2002), notamment pour régir les relations entre la Sem et ses actionnaires publics. Ce régime juridique est codifié pour la partie législative aux articles L.1521-1 à L.1525-3 du CGCT qui la définit comme entreprise des Collectivités Locales qui lui accorde souplesse et réactivité.

La SO SPACE est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 Administrateurs parmi lesquels 5 Représentants de la Ville de Niort, 1 Représentant de la CAN et 5 Représentants du Collège du second groupe, à savoir :

- MACIF PARTICIPATIONS
- Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE Charente-Maritime Deux-Sèvres
- SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION (Centre Commercial LECLERC)
- Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011 a décidé du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général, choix confirmé par le Conseil d'Administration du 06 mai 2014.

Ainsi le Conseil d'Administration du 06 mai 2014 a élu Monsieur Luc DELAGARDE Président-Directeur Général, es-qualité de représentant de la Ville de Niort.

Du 21 octobre 2013 au 08 février 2019, le Président-Directeur Général a été assisté d'un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-Philippe JAVELLO dans le cadre d'un premier contrat de mandataire social couvrant la période 21/10/2013 au 20/10/2018, renouvelé pour une durée de trois ans du 21/10/2018 au 20/10/2021 par décision du Conseil d'Administration du 19 octobre 2018. Puis le Conseil d'Administration du 04 janvier 2019 a accepté la démission de Monsieur Jean-Philippe JAVELLO avec effet au 08 février 2019.

Ce dernier exerçait également une fonction salariée de Directeur des Activités et du Développement dans le cadre d'un contrat de travail.

→ Depuis sa création en 1986, l'activité de la SO SPACE (anciennement dénommée SOPAC) se résume de la façon suivante :

Jusqu'en mars 1996, la seule vocation de la SO SPACE s'est inscrite dans la gestion du stationnement payant de la Ville de Niort.

Du 1^{er} mars 1996 au 31 décembre 2006, la SO SPACE s'est vue confier une seconde activité, l'exploitation du réseau de transports en commun de la Ville de Niort résultat d'une mise en concurrence, puis transférée au 1^{er} janvier 2007 à la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre d'un transfert de compétences.

Au 1^{er} janvier 2007, une volonté commune Ville de Niort/Communauté d'Agglomération de Niort a décidé la séparation des activités Stationnement et Transports de la SO SPACE. L'activité Transports Urbains a été confiée à la SEMTAN sous l'autorité de tutelle de la Communauté d'Agglomération de Niort et le stationnement conservé par la SO SPACE à titre d'activité unique.

Le 24 juin 2011, en prolongement d'une volonté de son autorité de tutelle, la Ville de Niort, les Actionnaires ont décidé d'élargir l'objet social de la SO SPACE à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'évènements économiques, de loisirs, sportifs et culturels.

Dans ce cadre, la SO SPACE, à la suite d'un appel public à concurrence, est titulaire depuis le 1^{er} juin 2012 et pour une durée initiale de six années, d'un contrat de Délégation de Service Public sous forme d'affermage initié par la Ville de Niort pour l'exploitation de l'Acclameur, centre sportif, évènementiel et d'affaires dont la halle principale dispose d'une capacité d'accueil de 450 à 3.500 personnes.

Il est précisé que cette convention d'affermage dont l'échéance était fixée au 30 juin 2018 est en cours de prolongation jusqu'au 30 juin 2019.

Ainsi, en attente des conclusions de l'étude visant l'environnement de l'Acclameur et la définition du périmètre de la future délégation, la Ville de Niort souhaite proroger cette délégation jusqu'au 30 juin 2019 par décision de son Conseil Municipal en date du 05 février 2018.

Le Conseil d'Administration de la SO SPACE statuant en date du 28 février 2018 a agréé en toute connaissance de cause, les modalités financières de cette période de prorogation visant à faire supporter à la SO SPACE un déficit d'exploitation avoisinant celui enregistré les exercices passés.

A noter que la Ville de Niort a lancé une nouvelle consultation en date du 18 novembre 2018 visant une nouvelle Délégation de Service Public pour cet ouvrage sous la forme d'un contrat de concession au sens du décret du 1^{er} février 2016. Par décision de son Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2019, la SO SPACE s'est portée candidate à ce marché en remettant une offre avant le 09 janvier 2019.

SON CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de la SO SPACE se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nombre d'actions	Nombre de sièges d'Administrateurs
1. PERSONNES PUBLIQUES				
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291	5
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100	1
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
MACIF PARTICIPATIONS SAS	9,64 %	336 338,75	22 055	1
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055	
Q-PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000	
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411	1
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001	
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000	1
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882	1
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300	
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245	1
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100	
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10	
Groupeement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10	
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %	3 488 742,50	228 770	11
TOTAL	100 %			

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2018.

SON ACTIVITE :

L'activité se décline sur l'exercice 2018 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale (fonctions supports juridique, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

Il est à noter que la SO SPACE a engagé une réflexion sur ses orientations à venir et ses objectifs stratégiques.

Ainsi il est étudié l'optimisation des outils SEMIE et SO SPACE en termes capitalistique, structurel de gouvernance et de moyens pour se positionner en véritable outil du développement économique et de la politique de l'habitat au service du territoire.

Par ailleurs, Il est à noter que la Loi ELAN portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) engage une réforme profonde de l'organisation du secteur via le rapprochement des bailleurs sociaux, dont les sociétés d'économie mixte agréées sur le fondement de l'article L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation. La SEMIE sera impactée par cette nouvelle législation et de facto le rapprochement éventuel avec la SO SPACE.

Concomitamment, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Niortais, détenant désormais la compétence concernant l'organisation de salons et événements d'entreprises, la SO SPACE a fait réaliser une étude permettant à l'autorité de tutelle d'apprécier le potentiel de développement de ce secteur sur le territoire niortais et de se positionner sur un éventuel projet.

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2018, 27 Collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme **ANNEXE 1**).

Depuis le 1^{er} juin 2012 et afin de prendre en compte les spécificités en termes d'emploi et d'horaires liés à chaque activité, deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

→ Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 10 personnes.

→ Les autres membres du personnel affectés soit sur les deux activités (fonctions supports) soit sur l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE ont été organisées comme suit en 2018 :

Le Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué aidés d'une Direction juridique, comptable et financière composant le siège et deux établissements dotés d'une Direction technique et de moyens humains propres.

SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

- **Le Directeur Général Délégué** était chargé avec le Président-Directeur Général, avec lequel il partageait les représentations légales, de la Direction Générale.

Il exerçait par ailleurs une fonction salariale de Directeur des Activités et du Développement. A ce titre, il était responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il avait notamment reçu la mission :

- D'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, Elus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- D'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- De définir, sous les orientations du Président-Directeur Général, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- D'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- De mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

- **La Directrice Administrative et Financière** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 40% à l'activité SO SPACE) œuvre aux côtés du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué pour assurer notamment la bonne marche administrative, sociale, financière et juridique de la société et des deux établissements.

- **La Responsable comptable** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.

- **La Juriste Généraliste** (à temps partagé avec la SEMIE 50%) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.

- **L'Assistante de direction, administrative et juridique** collabore avec le Directeur Général Délégué, la Directrice Administrative et Financière et le Directeur du stationnement. Elle collabore également sur un certain nombre de missions sur la SEMIE.

- **La comptable/gestionnaire** collabore avec la Responsable comptable.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

- ▶ **Le Directeur du stationnement** supervise l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings. Il administre le travail de l'équipe des techniciens intervenant sur sites ainsi que les opérateurs PC et les agents de l'accueil.
Il participe également à l'analyse prospective du stationnement.

L'accueil du public est assuré par trois collaboratrices :

- ▶ **Une gestionnaire**, qui gère les contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles) et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
- ▶ **Deux secrétaires confirmées** qui participent à la gestion des contrats d'abonnements et autres ventes (rechargement PIAF, Forfaits Résidents).
 - Une des secrétaires confirmées effectue le remplacement de la gestionnaire en son absence et participe aux tâches de secrétariat.
 - L'autre effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Les deux premières personnes ont également la qualité de Régisseur Titulaire et Mandataire suppléant, la dernière seulement 'autre mandataire' dans le cadre des régies suivantes :

- Régie des recettes du stationnement (voirie, PIAF, Forfait Résident, téléphone portable) ;
 - Régie des parcs en prestation (Jacques de Liniers, Mûrier, Cure, Saint Vaize, Henri Gelin) ;
 - Régie de remboursement des PIAF ;
 - Régie du parc de stationnement de La Brèche.
- ▶ **Un Technicien, Chef de Parc**, sous le contrôle du Directeur du stationnement, encadre les techniciens en l'absence de celui-ci. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance et la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage. Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.
 - ▶ **Trois Techniciens de maintenance** sous la supervision du Technicien Chef de Parc, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

Les quatre techniciens de maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

- ▶ **Trois Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé** se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 de 8 heures à 23 heures. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le poste central de gestion centralisée et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

Les Opérateurs du Poste de Gestion Centralisé, basés dans le parking de la Brèche et à la vue de la clientèle en sortie du parking ont également été équipés de tenues de travail à l'identique des techniciens.

A noter que pour répondre aux normes en matière de sécurité incendie au sein des parcs en ouvrage, un nouveau dispositif de présence humaine 24h/24 et 365 jours/an a été mis en place courant 2018, dans un premier temps externalisé auprès d'un prestataire en attente de la mise en place de moyens humains et matériels internes à la SO SPACE.

REGIME DU CONTRAT

Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking Saint Jean signé le 22 juillet 1994 pour une durée de 40 ans avec échéance le 21 juillet 2034.

*La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls.
La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.*

*En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.
Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.*

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

Le Récapitulatif global des places de stationnement est présenté en **ANNEXE 2**.

TARIFS 2018

LES TARIFS DU STATIONNEMENT 2018

Aucune autre modification tarifaire n'est intervenue au cours de l'année 2018.

Un guide tarifaire détaillant l'ensemble de l'offre de stationnement a été réédité à l'initiative de la SO SPACE en direction des usagers du stationnement (cf. **ANNEXE 3**).



GUIDE

TARIFS DU
STATIONNEMENT



MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES

Depuis plus de 30 ans maintenant la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de Niort.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint Jean d'Angély et dans le poste de Gestion Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

1. L'ENTRETIEN DES MATERIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe des 4 techniciens assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur,...).
En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leur sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1^{er} avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations
- Valeur technique
- Coût
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'utilisateur une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

2. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

a) D'une manière globale :

→ L'ensemble des tarifs du stationnement y compris les emplacements sécurisés pour vélos, est détaillé dans un GUIDE DU STATIONNEMENT réalisé par la SO SPACE qui comprend en outre un plan de tout le périmètre du stationnement payant localisant les parkings.

Le Guichet d'accueil du public de la Ville de Niort, la CCI, l'Association des Commerçants du centre-ville sont également des relais de distribution de ce Guide.

→ Toutes les informations sur le stationnement payant géré par la SO SPACE sont en ligne sur www.so-space.fr, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes,...).



→ A noter que depuis 2012, la Ville de Niort a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

b) D'une manière ciblée :

→ Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul des panneaux du plan du centre de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés (43 au total).

- 4 écrans LED diffusent de la publicité dynamique dans les parkings suivants :

- 2 à La Brèche
- 1 à l'Hôtel de Ville
- 1 à Marcel Paul.

→ Poursuite de la communication sur le thème « Profitez pleinement de la pause déjeuner à 1 € dans les parkings La Brèche, La Roulière, Moulin du Milieu et Hôtel de Ville » relayée sur :

- le site internet www.so-space.fr
 - des sets de table réalisés par l'Office de Tourisme et diffusés aux restaurateurs niortais (**ANNEXE 4**)
 - dans NIORT EN POCHE de juillet et octobre (**ANNEXE 5**)
 - les plans du centre-ville réalisés à l'occasion du vide greniers du 07 octobre 2018 (**ANNEXE 6**)
 - les plans réalisés par l'Office du Tourisme (**ANNEXE 7**)
 - sur les ondes de RTL2 et NRJ.
- Afin d'accompagner la dynamique des commerces du centre-ville, la SO SPACE a communiqué sur les offres de stationnement et également rappelé la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La Brèche.
 - Une campagne a été lancée sur les ondes de RTL2 et de NRJ (tout au long de l'année)
 - En novembre 2018, distribution de flyers dans les boîtes aux lettres sur le secteur du parking Saint-Jean pour promouvoir ce dernier (**ANNEXE 8**).

3. DEMARCHE QUALITE ET RSE

A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement. Voir dans chaque contrat le détail des retours clients.

B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

1) FORMATIONS

- A fin 2018, 3 techniciens de la SO SPACE avaient reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (le 4^{ème} nouvellement recruté suite à un départ en retraite l'a reçue début 2019) et 2 avaient reçu une formation SIAPP 1 (diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1), les 2 autres dont un qui a rejoint l'équipe suite à un départ à la retraite fin 2017 vont également recevoir cette formation.
- 2 Opérateurs de Poste de Contrôle ont reçu des formations SST et SIAPP 1, il est prévu à terme que tous les Opérateurs aient ces formations.

- Par ailleurs, les Techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.
- Les 4 techniciens suivent également des recyclages pour leurs habilitations électriques et leur CACES.

2) VEHICULE ELECTRIQUE

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements la SO SPACE possède un véhicule électrique (PEUGEOT PARTNER) pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

La SO SPACE continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

SAINT JEAN



1.3.1 LES COMPTES (ANNEXE 9)

1.3.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 22 juillet 1994, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par 4 avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Ce parking en ouvrage sur 3 niveaux plus un ½ niveau, situé à deux pas du cœur de ville, offre une solution de stationnement aux personnes travaillant en centre-ville mais également aux résidents qui représentent la majorité des abonnés.

Le garage Saint Jean a une capacité de 130 places, est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'abonnés ainsi que d'amodiataires.

Le garage Saint Jean comprend en plus 16 places privatives qui sont isolées sur le premier demi-niveau et pour lesquelles les usagers disposent d'un droit d'accès par les rampes d'entrée et sortie de la partie publique de l'ouvrage.

Pour rappel, au début de l'exploitation de cet ouvrage, ces 16 places avaient été isolées et affectées à un promoteur privé (places intégrées physiquement dans le parking mais gérées différemment des autres places).

La SO SPACE selon les termes d'une convention de gestion signée le 20 avril 2015 refacture en direct à chacun des détenteurs au prorata de leurs places :

- les frais de gestion des contrôles d'accès et de télégestion,
- les charges d'entretien et de fonctionnement.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

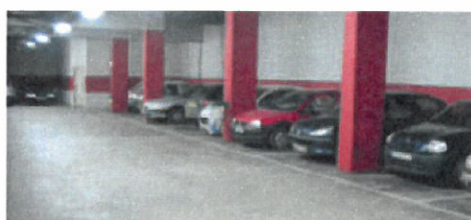
→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (**ANNEXE 10**) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Les tarifs du stationnement n'ont pas connu d'évolution en 2018 et sont les suivants :

	Normal	Résident	Actif
Mensuel	70 Euros	60 Euros	65 Euros
Annuel	700 Euros	600 Euros	650 Euros

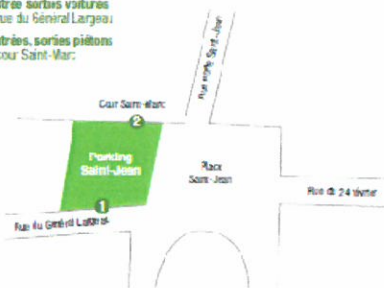


ST-JEAN
146 places en centre-ville

- Stationnement tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Accessible par abonnement.

ABONNEMENTS	TARIFS
Mensuel	70 €
Annuel	700 €
Résident mensuel	60 €
Résident annuel	600 €
Actif/étudiant mensuel	65 €
Actif/étudiant annuel	650 €

- 1 entrée sorties voitures - rue du Général Lorgeau
- 2 entrées, sorties piétons - cour Saint-Marc



- Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits :
Week-end 12 Euros
Semaine : 25 €
Mois : 70 €

1.3.3. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT à N-1 » (**ANNEXE 11**).

Au 31.12.18 le nombre d'abonnés était de 111 ce qui représente une baisse de 11 contrats par rapport à fin 2017.

A fin décembre 2018, 49 contrats d'amodiations étaient souscrits : - 1 contrat pour 1 place de stationnement par rapport à 2017. Voir l'**ANNEXE 12**.

L'évolution cumulée des abonnés et amodiataires est présentée en **ANNEXE 13**.

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'utilisateur au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

SITE	ENREGISTREES AU BUREAU	RECUES PAR COURRIER	RECUES PAR TELEPHONE
ST JEAN	1	0	0

Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.3.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les **ANNEXES 14** et **15** présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2018

- Pas de travaux réalisés en 2018.

Etabli à Niort, le 24 juin 2019

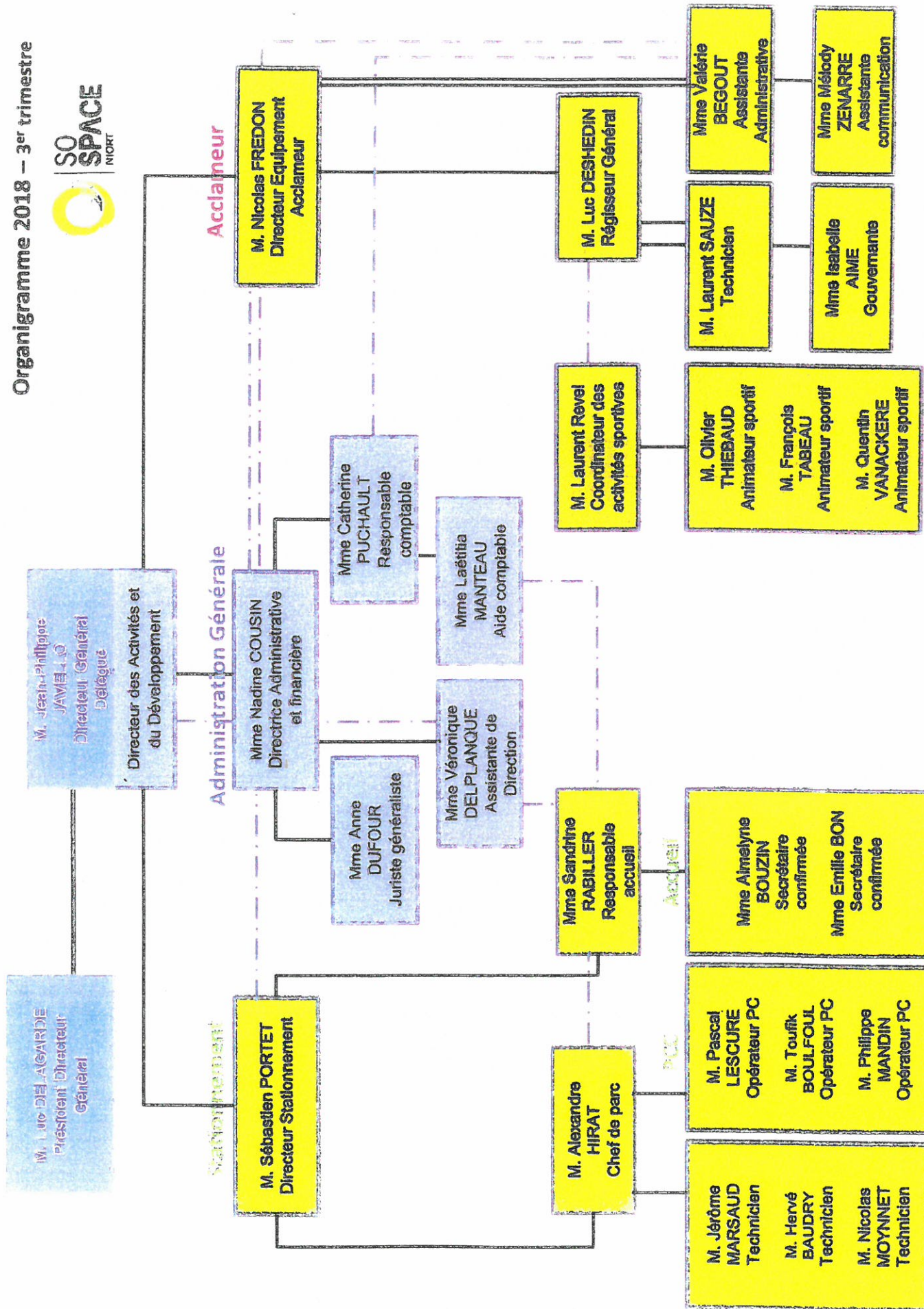
Pour la SO SPACE,
Le Président-Directeur Général,



Luc DELAGARDE

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

N° 1 : Organigramme de la SO SPACE.....	21
N° 2 : Récapitulatif des places de stationnement	23
N° 3 : Guide des tarifs	25
N° 4 : Sets de table.....	27
N° 5 : Niort en Poche.....	29
N° 6 : Plan Vide Greniers	31
N° 7 : Plan Office de Tourisme	33
N° 8 : Flyer abonnements.....	35
N° 9 : Comptes	37
N° 10 : Inventaire des installations techniques Saint-Jean	39
N° 11 : Evolution du nombre d'abonnés	41
N° 12 : Evolution du nombre amodiataires	43
N° 13 : Evolution du nombre d'abonnés et amodiataires.....	45
N° 14 : Cadencement travaux gros entretien.....	47
N° 15 : Cadencement travaux remplacement.....	49



RECAPITULATIF DES PLACES DE STATIONNEMENT

1) Selon conventions et avenants

AU 31/12/18

SITE	Nbre de PLACES	Nbre D'HORODATEURS
PRESTATION	1779	114
TOTAL	1779	114

1) Ajouter en " Parcs en Prestation " :

a) Parking avec barrière :	- murier	15
	- cure	6
b) Garages en ouvrage:	- J.DE LINIERS	42
	- HENRI GELIN	59
	- ST.VAIZE	48
c) Parking de Surface	- Moulin du milieu	220

Total des places sur parcs autonomes contrat " Parcs en prestation " : 390

2) Parkings en concession :

- M.PAUL	471
- ROULIERE	350
- ST.JEAN	130 + 16 cases privée
- Esp. Niortais	228 + 16 cases privée

2) Parking en Affermage :

- La Brèche	530
-------------	-----

REPARTITION PAR ZONE

SITE	Nbre de places en prestation	Nbre D'HORODATEURS
ZONE ORANGE	193	28
ZONE ROUGE	298	24
ZONE VERTE	1288	62
TOTAL	1779	114

TOTAL DES PLACES " Parcs en prestation de service "	390
TOTAL DES PLACES EN PRESTATION DE SERVICE	1779
TOTAL DES PLACES EN CONCESSION	1211
TOTAL DES PLACES EN AFFERMAGE	530
TOTAL GENERAL	3910

Les tarifs sont indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur).

Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage.



**SO
SPACE**
NIORT



*Partenaire
de votre stationnement
depuis plus de 30 ans*

64 Avenue Saint-Jean d'Angély, 79000 Niort - 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

www.so-space.fr

Accédez aux informations des parkings
SO SPACE en flashant ce code avec votre mobile
(à une distance de 20 cm).
Sa lecture nécessite le téléchargement d'une
application gratuite (par exemple : flashcode et
mobiletag sur l'App Store et Android Market).



Tarifs votés par le Conseil Municipal de la Ville de Niort.

Société Anonyme d'Économie Mixte

64 av. St-Jean d'Angély

79000 NIORT

Tél. : 05 49 06 84 50

www.so-space.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Siège Social

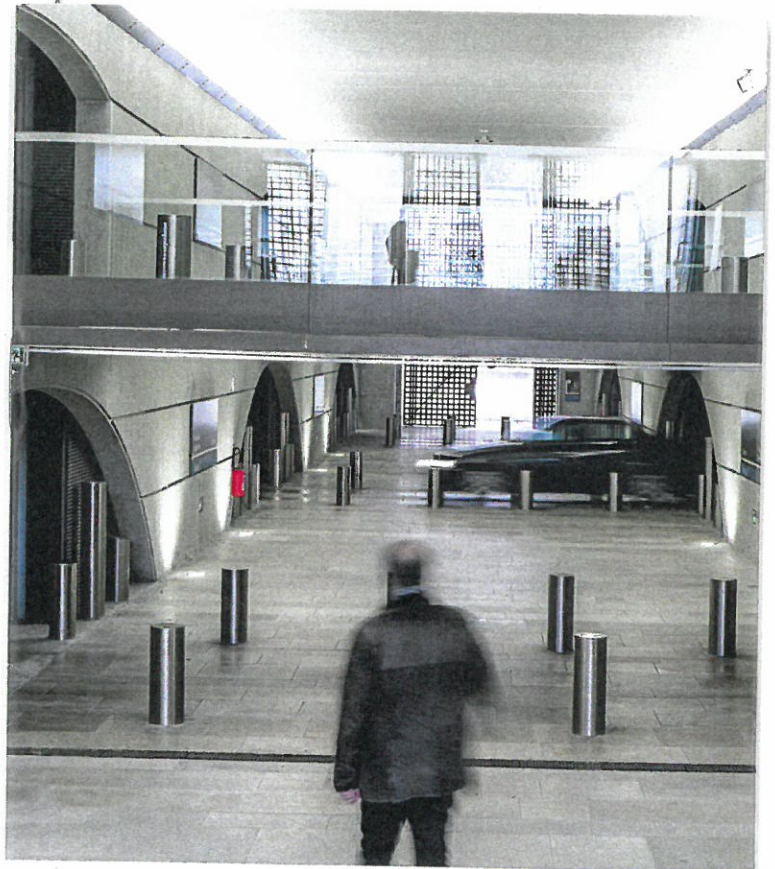
Hôtel de ville

79000 NIORT

Capital de 3 488 742,50 € - SIRET 340 926 153 00024 - Code APE 5221 Z



**SO
SPACE**
NIORT



GUIDE

TARIFS DU
STATIONNEMENT



**SO
SPACE**
NIORT

LA SO SPACE
À VOS CÔTÉS
DEPUIS PLUS DE
30 ANS

Set printemps
So. 900 etc.

Jun
2018

BIENVENUE DANS LE GRAND SITE DE FRANCE

■■■■ Niort en 80 min

IDÉE DE BALADE LE TOUR DE NIORT EN 80 MINUTES !

Niort raconte neuf siècles d'histoire. De son cœur historique baigné par la Sèvre Niortaise aux **Jardins de la Brèche**, cette ville révèle un riche patrimoine dont l'imposant donjon érigé par Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. Ce cœur d'agglomération bat aujourd'hui au rythme des nombreuses manifestations festives animant son centre-ville et ses quartiers. Du haut de ses collines, Niort domine le paysage singulier du Marais Poitevin et en ouvre les portes.

En parcourant une boucle de 2 km, partez à la découverte de Niort intra muros, une ville à taille humaine présentant dans un mouchoir de poche un patrimoine historique et monumental éclectique.



QUELQUES DATES... 2018

JUIN

- LES APÉROS DU MARDI | DU 5 JUIN AU 31 JUILLET
- FESTIVAL A2 BULLES (festival de bandes dessinées) | LES 15 ET 16 JUIN à Niort
- MARAISTHON (Eco Marathon) | LES 16 ET 17 JUIN à Coulon
- FÊTE RENÉ CAILLE (fête en l'honneur de l'aventurier, l'enfant du village) | DU 22 AU 24 JUIN à Mauzé-sur-le-Mignon
- GRANZAY FESTIVAL | LE 23 JUIN à Granzay Gript
- FÊTE DE LA ST JEAN | LE 23 JUIN à St Hilaire la Palud
- RALLYE DU MARAIS (course nocturne en canoë) | LES 23 ET 24 JUIN à Coulon

JUILLET

- JAPANIORT | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Niort
- FÊTE DU MIGET | LES 30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET à Coulon
- NIORT PLAGE | A PARTIR DU 7 JUILLET
- FÊTE MÉDIÉVALE DE NIORT "LA RECOUVRANCE" | DU 6 AU 8 JUILLET
- FESTI BEAUZ'ART | LE 8 JUILLET à Beauvoir-sur-Niort
- LES JEUDIS NIORTAIS | TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ À PARTIR DU 12 JUILLET
- PLACE DES SAVEURS | TOUS LES JEUDIS en préambule des Jeudis Niortais sur le parvis des Halles, en fin d'après midi

Retrouvez toutes les dates jusqu'au 29 juin sur www.niortmaraispoitevin.com

NiortMaraisPoit
 DestinationNiortMaraisPoitevin

Tél. 05 49 24 18 79

www.niortmaraispoitevin.com
www.niortmaraispoitevin.mobi
 info@niortmaraispoitevin.com

SANS OUBLIER LE FESTIVAL REGARDS NOIRS

Au programme sur les 18 communes participantes : 15 représentations gratuites, une enquête sur tout le territoire déjà bien connue La Bague d'Influence 3.0 et un jeu-enquête Sherlock Holmes dans le Marais. Un autre temps fort : un grand bal sur le port de Mauzé-sur-le-Mignon réunira toutes les communes participantes le 22 juin.

Annexe 4

A MOINS DE 2H DE PARIS EN TGV

NIORT MARAIS POITEVIN

LA COULÉE VERTE
Du centre-ville de Niort jusqu'au pont-levis métallique de Magné, des berges ombragées propices à la promenade à pied ou à vélo, à la pêche et à la pratique de sports nautiques. Son patrimoine vernaculaire : quais, passerelles, ponts, ports, moulins, écluses, anciennes chamoiseries.

NIORT CENTRE-VILLE

Office de Tourisme	Mairie	Départ de randonnée + circuit Vélofrancette direction le Marais poitevin
Monuments	Poste	Rue Piétonne
Parking gratuit	Aire de pique-nique	Zone de rencontre avec cyclistes
Parking payant	Aire de jeux (centre-ville)	Circuit Niort en 80 minutes (boucle de 2km à faire à pied)
Aire camping-cars	Sanitaires	

Echelle 0 250 m

Profitez pleinement de votre pause déjeuner !

de 12h à 14h avec le forfait stationnement : 1€ seulement !

dans vos parkings du centre-ville !
 *Mareil Paul, La Brèche, La Roullière, Moulin du Billieu, Hôtel de Ville.
 et toujours, la 1^{ère} heure gratuite au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
 Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

Lui faire la surprise...

CHÂTEAUX ANOTELS COLLECTION

A 1H de Niort - 30min de La Rochelle et des Plages
 Suites avec Jacuzzi privatif - Dîner aux chandelles
 Piscine chauffée - Spa Privé

Le Portail en Marais Poitevin
www.portail-marais-poitevin.com

Pêche en Deux-Sèvres GARDEZ LA PÊCHE !

www.peche-en-deux-sevres.com

Cliquez, imprimez, pêchez : www.cartedepêche.fr

www.facebook.com/FDPPMA79/

info : 05 49 09 23 33

FDAAPPMA 79 - 33 rue du Galuchet
 BP 88301 - 79043 Niort cedex 9

AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE

Véritable "Cathédrale de verdure", avec plus de 8 000 km de voies d'eau peuplées d'une riche flore et faune sauvages, le marais s'offre à vous le temps d'une promenade en barque sur les voies d'eau, au départ des ports des villages maraichins.

C'est aussi une terre de vélo proposant des itinéraires balisés qui, tout au long de la Sèvre niortaise, serpentent aux pieds du château du Coudray-Salbart, du Donjon de Niort.

Petits ports, lavoirs, écluses, venelles, douceur de la pierre des maisons maraichines à fleur d'eau, parfois accrochées à flanc de côteau, et le Marais se découvre...

Fontenay-le-Comte, Niort-sur-l'Autise, Eclairé, Chauray, Vers Potiers, Vers La Rochelle / Ile de Ré, Vers Bordeaux, MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, Sansais-La Clarette, St-Hilaire-la-Palud, Couçon, La Ronde, Arçais, St-Georges-de-Rex, Vix, Malleziac, Taignon, Niort, Coulon, Vers Nantes / La Roche-sur-Yon / Moreilles.

niort agglo
 MON PARC NATUREL D'ATTRACTIONS

NIORT EN POCHÉ

Juillet à Octobre 2018

Annexe 5



Profitez
pleinement
de votre **pause déjeuner !**
de 12h à 14h avec le forfait stationnement :

1 €
seulement !

**dans vos parkings
du centre-ville* !**
*Marcel Paul, La Brèche, La Rouillère,
Moulin du Millieu, Hôtel de Ville.

et toujours, la 1^{ère} heure gratuite
au parking de La Brèche !

Retrouvez notre grille tarifaire sur www.so-space.fr

SO SPACE - 64 av. St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr



PLAN DU PÉRIMÈTRE DU STATIONNEMENT PAYANT EN CENTRE-VILLE DE NIORT

Zone verte longue durée

Zone orange courte durée

Zone rouge courte durée

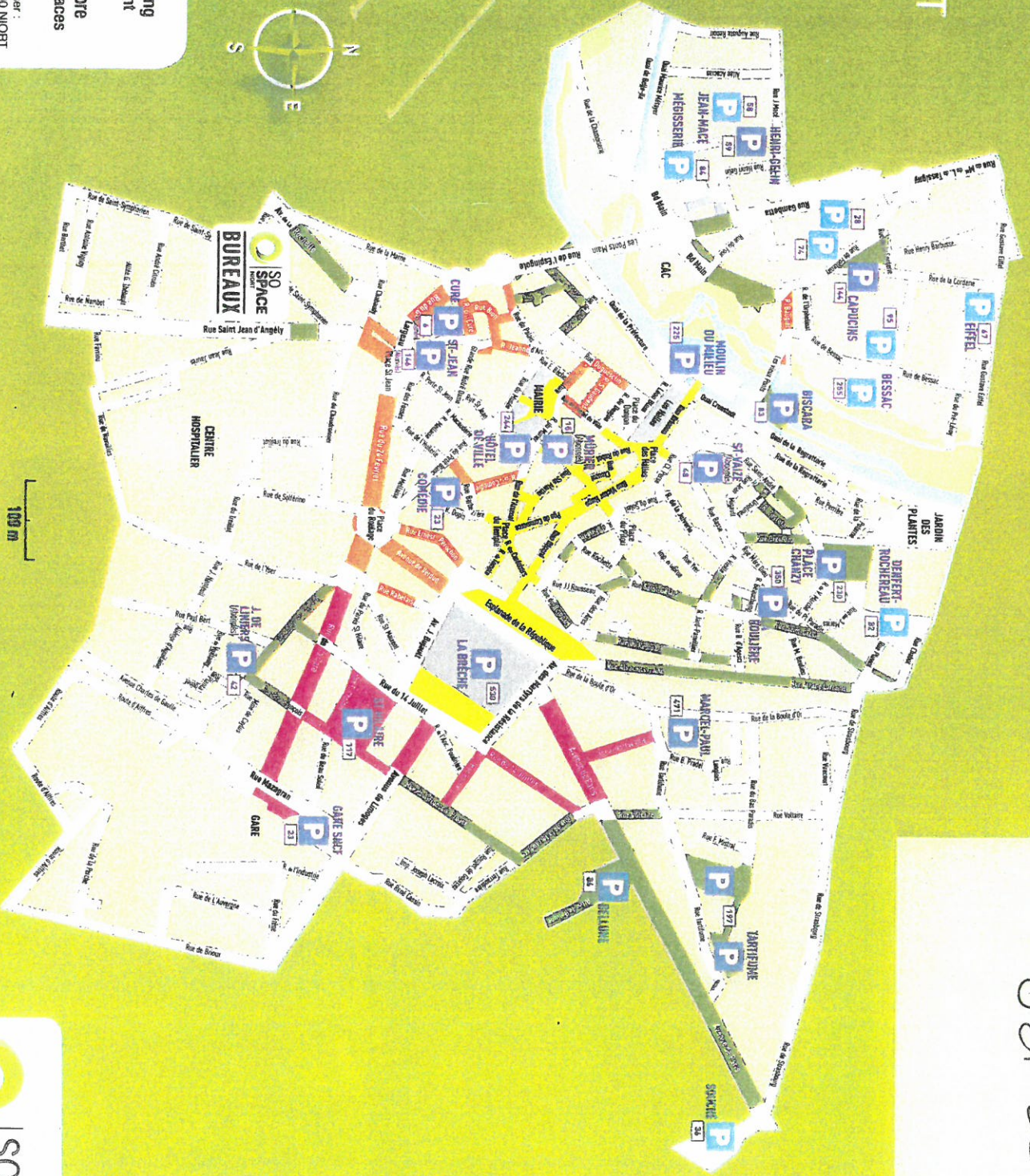
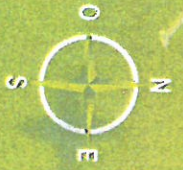
Zone piétonne

Parking payant

Parking gratuit

245 Nombre de places

Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tel. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr



Vide Greniers
of 2018

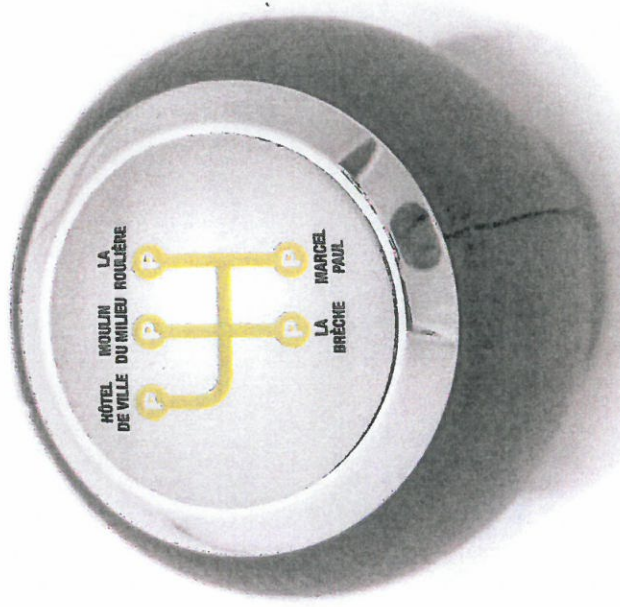


PARKINGS :
HÔTEL DE VILLE
MARCEL PAUL
LA ROULIÈRE
LA BRÈCHE

LE
DIMANCHE

C'EST **1** €20

AU CENTRE-VILLE DE NIORT...



**Chaque jour plus de
6600 places* de parking
sont à portée de main !**

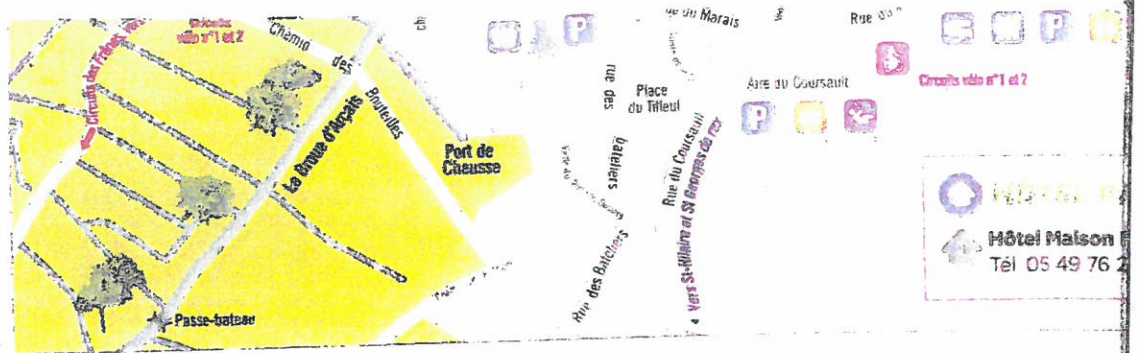
Et toujours...

**La première heure gratuite au
parking de La Brèche !**

*3860 places payantes,
2740 places gratuites

Pour tous renseignements s'adresser :
64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr





Depuis Niort, prendre les bus gratuits 21 et 22 pour vous rendre dans le

N5

Au centre-ville de Niort...
 Chaque jour plus de **6600 places***
 de parking sont à portée de main !

Et toujours...

la première heure GRATUITE
 au parking de La Brèche !

*6600 places payantes, 2000 places gratuites
 Pour tous renseignements s'adresser :
 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT
 Tél. : 05 49 06 84 50 - www.so-space.fr

N5

ta
 LE TRANSPORT DE L'AG

MON BUS

10
GR

Nos solutions pour encore



COMPTE DE RESULTAT

	2018	2017
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	98 802	101 160
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	98 802	101 160
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	84 256	56 157
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	1 301	494
Autres produits	1 047	1
<u>TOTAL</u>	185 405	157 812
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	70 043	64 953
Impôts, taxes et versements assimilés	15 507	14 079
Salaires et traitements	23 387	20 073
Charges sociales	10 209	8 973
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	45 958	38 256
Dot. provisions sur actif circulant	-	1 104
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	1 168	1 218
<u>TOTAL</u>	166 271	148 655
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	19 134	9 157
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	24 190	21 746
<u>TOTAL</u>	- 24 190	- 21 746
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	4 558	5 144
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	- 4 558	- 5 144
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	13 339	13 339
Charges exceptionnelles	-	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	13 339	13 339
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	198 745	171 151
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	195 020	175 545
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	3 725	4 393

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : SAINT JEAN

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	1	1997	oui	
PORTAILS	2	1997	oui	
BARRIERES	2	2017	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1997	oui	
BORNE PIETONS AVEC PIED	1	2017	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	2	2017	oui	
CENTRALE DETECTION INCENDIE	1	2015	oui	
CENTRALE DETECTION CO/NO	1	2017	oui	
LPM SERVEUR	1	2017	oui	
BORNES LPM	2	2017	oui	
CAMERAS	10	2017	non	
MONITEUR VIDEO	1	2017	non	
serveur video	1	2017	oui	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
HAUTS PARLEURS	23	1997	non	
EXTRACTEURS	7	1997	oui	
ARMOIRE ELECTRIQUE	1	1997	non	
ONDULEUR	1	2018	non	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

**Evolution du nombre d'abonnés
St Jean - Année 2018**

ST JEAN			
<i>130 Places</i>			
	<i>Nbre Abts au 31 du mois précédent</i>	<i>Nbre Abts fin de mois</i>	<i>Variation</i>
JANVIER	122	119	-3
FÉVRIER	119	119	0
MARS	119	120	1
AVRIL	120	124	4
MAI	124	125	1
JUIN	125	122	-3
JUILLET	122	119	-3
AOÛT	119	119	0
SEPTEMBRE	119	120	1
OCTOBRE	120	118	-2
NOVEMBRE	118	117	-1
DÉCEMBRE	117	111	-6
			-11

Evolution du nombre d'amodiations
St Jean - Année 2018

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	49	60
FEVRIER	49	60
MARS	49	60
AVRIL	49	60
MAI	49	60
JUIN	49	60
JUILLET	49	60
AOÛT	49	60
SEPTEMBRE	49	60
OCTOBRE	49	60
NOVEMBRE	49	60
DÉCEMBRE	49	60

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET AMODIATAIRES
ST JEAN - ANNEE 2018**

